

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

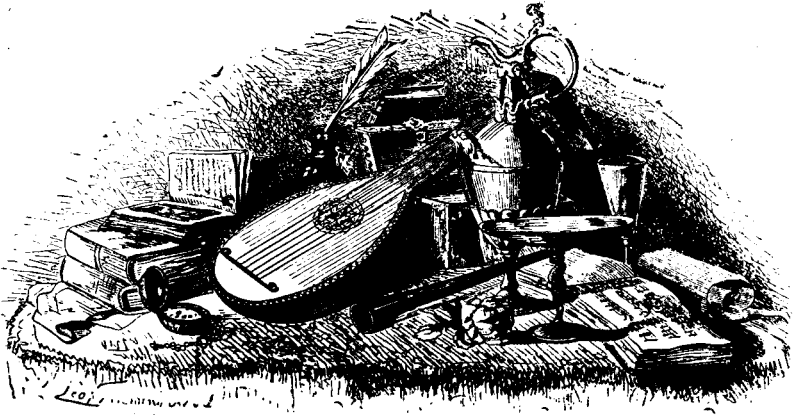
Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.





OTHELLO

RACONTANT SES VICTOIRES A BRABANTIO EN PRÉSENCE DE DESDEMONA
PAR CARL BECKER.

Othello, cette incarnation violente de l'amour furieux et de la jalousie, a donné éclosion à plus d'une œuvre d'art si ce n'est de génie. Poètes, musiciens, sculpteurs, peintres, se sont, depuis Shakespear, essayés à faire revivre sur la scène le héros more immortalisé par le grand tragédien anglais, ou à le typiser, avec plus ou moins de caractère, dans le marbre ou sur la toile.

Ayant vécu plusieurs années dans le milieu même où se place le drame Shakespearien, la vue des choses formant le cadre de l'action : lumière, couleur, monuments, dut puissamment aider l'inspiration de l'artiste berlinois, dans la composition de l'œuvre dont la REVUE offre ici une reproduction.

La Reine de l'Adriatique, ainsi que se nomme avec un juste orgueil Venise, a des attractions pour certains artistes qu'aucune autre ville ne peut offrir. Les teintes chaudes de ses palais, la lumière d'or de son ciel ont des séductions irrésistibles pour les amants de la couleur, et l'âme poète se laisse envelopper avec délice par les mystérieux silences de ses lagunes.

Carl Becker eut aussi une prédilection marquée pour la ville des doges. Il y séjourna à diverses reprises et ses meilleures compositions furent conçues dans le tranquille enivrement que procure à l'âme enthousiaste cette ville enchantée. Elève de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, où il vit le jour le 18 décembre 1820, Becker fit un stage de quelque temps à l'atelier de Kløber et alla ensuite à Munich apprendre la peinture à fresque sous la direction de Henri Hess. En 1842, il remporta le prix à un concours ouvert par l'Académie de Berlin, et le désir lui vint d'entreprendre un voyage d'études, en vue de perfectionner sa méthode et d'épurer son style dans la contemplation des œuvres des grands maîtres.

Après un séjour d'un an à Paris, où il fréquenta les ateliers les plus en renom, le jeune artiste passa en Italie, vécut trois ans à Rome au milieu des chefs-d'œuvre de la Ville Eternelle, visita les autres principaux centres artistiques de la péninsule et se prit d'affection pour la cité des lagunes. Sa palette perdit la froideur apportée des brumes grises du nord et se chauffa au contact des teintes animées du Titien et de Véronèse.

Becker a représenté sur la toile plusieurs sujets tirés des scènes populaires et de l'histoire de Venise ; avec *Othello*, on peut citer surtout *Masques à Venise* et cette œuvre maîtresse, *La Visite chez le doge*, dont fit acquisition l'empereur Guillaume. La Galerie Nationale de Berlin possède une des œuvres capitales du maître : *La Visite de Charles Quint à Antoine Fugger*. On sait que cette famille des Fugger, issue d'un simple tisserand des environs d'Augsbourg, acquit dans le commerce des toiles, puis dans le haut négoce, une immense fortune. Les Fugger devinrent les banquiers des empereurs Maximilien et Charles Quint, dont ils reçurent des fiefs et des titres de noblesse, et même le droit de battre monnaie. L'épisode illustré par Becker fait voir l'un des membres de cette famille, Antoine dans l'acte de brûler devant l'empereur Charles Quint, qui lui fait visite, tous les titres de créance qu'il a sur ce prince.

L'Inquisition, *l'Anniversaire du Conseiller*, *La Dame noble et le page* sont également des œuvres où se reflètent l'harmonie de coloris, la finesse et la grâce qui distinguent le pinceau de l'artiste, dont le charme n'exclut point la vigueur d'exécution. Une des qualités à relever de ses tableaux d'histoire, c'est la fidélité dans la reproduction du sujet et la couleur locale. La renommée de Becker traversa l'Atlantique ; la plupart de ses dernières œuvres ont pris le chemin de l'Amérique, et le temps n'en fera qu'accroître le prix.

en consacrant le talent et les mérites du maître que l'Académie de Berlin tint à honneur de compter au nombre de ses membres.

* * *

Toutes les qualités de ce peintre sympathique se trouvent réunies dans cette production de son pinceau où il met en présence Othello et la fille du sénateur Brabantio. La scène se passe dans la "loggia" du palais du noble vénitien. Par les baies de la colonnade ouverte pénètre un flot de lumière ambrée, tandis que la vue s'étend sur une perspective de palais et de dômes, se découpant sur un ciel teinté de rose et d'azur. Desdemona, assise aux pieds de son père, a chanté quelque *barcarola* en s'accompagnant de la mandoline. Ensuite Othello a quitté le siège où il s'était d'abord assis, et debout contre la balustrade, dans une pose un peu abandonnée, a commencé le récit de ses étonnantes aventures ; appuyant de sa main gauche sur l'entablement ; de la droite il anime son récit du geste. Le conteur a le dos tourné à la lumière, dont le papillotement donne une éclatante illumination de vie au personnage et à la scène en général ; le profil bronzé, noyé d'ombre, est comme découpé à l'emporte-pièce sur ce fond lumineux, et le regard du more atteint une acuité, une fixité extraordinaires.

Pour prêter toute son attention au récit, qui semble étrangement l'absorber, Brabantio a déposé le tome où il lisait ; appuyant sa tête contre la main, il s'est accoudé sur le bras de son siège de marbre ; le profil fin, aux traits patriciens, du sénateur s'accuse nettement sans aucune couronne de cheveux blancs ; sa robe d'un rouge foncé sert de repoussoir aux teintes blondes et claires de la figure de Desdemona. Celle-ci, dans un geste naïf et familier, a croisé ses deux mains sur son genou ; la tête légèrement inclinée à droite, les tresses de ses cheveux d'or font un cadre admirable à son frais visage. Subjuguée par la parole enflammée d'Othello, peut-être aussi fascinée par son regard, elle semble boire les paroles du conteur et sa jeune imagination se transporte dans les lointains évoqués, tandis que son cœur va vers le héros et s'enchaîne.

La conception de ce tableau est des plus heureuses ; outre la richesse, le cachet tout spécial de l'architecture du fond, les figures, toutes au premier plan, ont une même importance optique. Le groupe de Brabantio et de sa fille, dans une tranquille lumière, est d'une disposition habile et réussie. Au point de vue du sentiment et de l'expression, il y a noblesse et distinction chez le vieillard ; grâce, abandon, ingénuité chez la douce enfant qu'un trouble inconnu fait

palpiter. L'artiste s'est servi avec un talent consommé des ressources de la lumière, pour donner du relief à la figure de son héros, l'animer et en accentuer le type. Dans les traits énergiques de ce fils de l'Afrique, on lit la fougue des passions qui feront le malheur de l'enfant des lagunes, pressée comme une colombe timide contre les genoux, la poitrine de son protecteur naturel. Le sentiment intérieur de l'attention, si difficile à rendre, est parfaitement visible chez le père et la fille, mais avec des intonations différentes; réfléchi chez le premier, il est admiratif et contemplatif chez celle-ci.

Une impression d'intimité et de calme se dégage du riche réduit où sont venus s'isoler, rêver et causer les acteurs de cette scène si intelligemment présentée. Il semble entendre dans le silence la voix vibrante et saccadée du conteur, pendant que du dehors arrivent, par intervalles, le bruit de la rame coupant le flot, l'appel grave et sonore des gondoliers. A Venise, aucune trépidation du sol, aucun fracas produits par le cahos des lourdes charrettes, par le sabot des chevaux battant le pavé. La gondole, qui est le seul véhicule en usage, glisse silencieuse et comme ailée sur l'onde azurée et polie: de temps en temps se produit un petit clapotement au choc de la rame, un hèlement de voix à l'approche d'un tournant ou d'un croisement de canaux à l'effet d'éviter le heurt des gondoles, tels sont les seuls bruits qui frappent l'oreille et bercent plutôt l'esprit qu'ils ne le distraient. Ce charme vague, cette poésie du silence, à laquelle le soleil prête sa chaleur et son éclat, on la perçoit, on la sent ici dans cette échappée ouverte par l'artiste sur la longueur du canal baignant le palais.

L'auteur d'*Othello* semble avoir cherché l'unité dans l'ordonnance du coloris aussi bien que dans la composition; l'esprit de la couleur ne réside pas uniquement dans le morceau et son action a été calculée d'après une idée d'ensemble. C'est ainsi que les tons nourris forment cadre, pour ainsi dire, aux notes tendres, claires, des vêtements de Desdemona. De plus, les tonalités sont dans le sentiment qui convient à chacun des personnages du tableau, les nuances délicates étaient indiquées pour la blonde et fraîche jeunesse de la fille de Brabantio, tandis que pour le vieux sénateur, des tonalités sévères, sobres et puissantes étaient de rigueur. Pour le type exotique d'Othello, la palette devait être riche d'abord; l'artiste a semé les pierreries sur le justaucorps de teinte un peu foncée du guerrier, dont une écharpe plus voyante, dans laquelle est passé le poignard, ceint la taille. Le manteau, jeté négligemment sur la balustrade, descend jusqu'à terre, et forme un fond sombre sur lequel se détachent les jambes du personnage, moulées dans un haut de chausses

de teinte claire. La relation des tons s'établit ainsi dans une gamme tendre au centre, avec la partie inférieure du vêtement du more et la blancheur satinée de la robe de Desdemona. Ce foyer de clarté s'encadre de teintes robustes fournie par le manteau de Brabantio et la console du fond, à droite ; par le buste d'Othello et un léger voile d'ombre à gauche.

Bien que la pièce soit un peu remplie, il n'y a pas, à vrai dire, abus de l'accessoire. Le livre et la mandoline indiquent les occupations du sénateur et de sa fille pour charmer leurs heures de loisir ; ces deux objets donnent l'idée d'une situation antérieure à celle qui est représentée, ils ont une valeur subjective dont l'effet amplifie, étend rétrospectivement l'action de la scène. Le pli dans le tapis, près du pied d'Othello, indique la mobilité, l'agitation du personnage ; cela n'a l'air de rien, mais ce n'en est pas moins une note de vie, de mouvement et qui rompt à propos la symétrie de l'ameublement.

Un autre détail a ici une grande importance. Je veux parler de la niche, avec l'image de Madone, devant laquelle une lampe est suspendue. Ces accessoires rehaussent singulièrement le caractère de la scène qui, à première vue, apparaît mondaine, profane. Dès lors, une atmosphère grave, austère, plane au somptueux *retiro*. Dans la demeure de la belle et gracieuse Desdemona, l'on sert Dieu et l'on prie.

* * *

En manière de conclusion, quelques lignes sur l'origine du drame dont Carl Becker a retracé sur la toile un des épisodes, seront peut-être agréables au lecteur.

La création des caractères et la peinture des passions appartiennent à Shakespeare. Sauf le dénouement, qui ne pouvait convenir à la scène, toute la trame du poème est empruntée à une nouvelle italienne de Giraldi Cinthio, dont voici le précis :

Il y avait à Venise un More très brave que sa valeur et ses succès dans plusieurs expéditions militaires avaient fait distinguer de la République, au point de lui confier le commandement des troupes. La renommée de sa bravoure et de ses exploits enflamma pour lui une jeune vénitienne aussi belle que sensible ; elle se nommait en réalité Desdemona. Le More fut épris de sa rare beauté ; ils s'unirent malgré la répugnance et la position du père de la jeune fille.

Peu de temps après leur union, le More partit, avec le titre de général des troupes que la République tenait dans l'île de Chypre, et son épouse s'embarqua avec lui. Deux officiers partageaient la confiance et l'amitié du mari ; l'un était enseigne, d'un très méchant caractère et aussi lâche que fourbe ; l'autre, honnête et loyal, chéri d'Othello, était d'un grade inférieur ; Desdemona, en vue de plaire à son mari, témoignait également une douce bienveillance à ce dernier.

L'enseigne était marié à une jeune italienne, qui méritait son amour ; mais le perfide ne songeait qu'aux moyens de déshonorer son général en corrompant son épouse. Il fit plusieurs tentatives secrètes ; qui toutes échouèrent devant la fermeté et la vertu de Desdemona. Furieux de son peu de succès et s'imaginant qu'il n'était rebuté que parce qu'il avait un rival heureux dans son compagnon, plus choyé, il ne respira dès lors que haine et vengeance.

Le lâche imagina un plan qui ne réussit que trop et qui consistait à inspirer de la jalousie à Othello et à faire pénétrer le soupçon dans son cœur. Le hasard servit ses noirs desseins. Sa femme n'ignorait pas la trame qu'il avait ourdie ; mais la crainte de la fureur du scélérat enchaînait sa langue et, d'ailleurs, elle ne pouvait présumer les horreurs qui allaient suivre.

Le More, aveuglé par sa passion, trompé par quelques apparences équivoques et en proie à toute la rage de la jalousie, commença par décider la mort du prétendu coupable. L'enseigne, qui connaissait la bravoure de celui dont le général voulait se débarrasser, n'osait trop se charger de cet assassinat ; l'argent l'enhardit. Un soir que son compagnon rentrait chez lui, le traître l'assaillit dans les ténèbres et lui porta par derrière, dans la jambe, un coup d'épée qui le fit tomber. Ses cris réveillèrent les voisins ; l'assassin, voyant accourir du monde, s'éloigne et revient peu après se mêler à ceux qui étaient venus ; feignant de la surprise et de la douleur, il n'en espérait pas moins, au fond de son âme, que la blessure serait mortelle.

Vengé de celui qu'il croyait son rival, Othello concerta ensuite avec l'enseigne les moyens de faire périr sa femme avec impunité. " Je connais un moyen infaillible, dit ce monstre au chef ; la maison où vous demeurez est vieille et le plancher tombe en ruines ; il faut que nous frappions Desdemona avec un sac ou une chausse remplie de sable jusqu'à ce qu'elle expire sous les coups. Il ne restera sur son corps ni plaie ni contusion, et, pour ensevelir encore mieux notre secret, nous ferons ensuite tomber le plancher sur elle.

Cet infâme complot fut exécuté. Tout le monde, dupe du stratagème, crut à la sincérité de la douleur, des gestes de désespoir du More. Desdemona fut enterrée au milieu des larmes et des regrets de toute la ville, où elle était grandement aimée et estimée pour sa vertu.

Comme on le voit, le tragédien anglais a emprunté les faits, sauf le dénouement, au romancier italien. Il a tout créé, cependant, a dit un historien, car, dans ces faits si exactement reproduits, son génie a mis la vie qui n'y était pas.

Le choix que la tendre et innocente Desdemona fait de ce rude et farouche soldat, qu'est Othello, peut sembler une aberration, une erreur de son imagination. Cependant, ce qui la touche dans le guerrier, est précisément ce que la femme honore dans son époux et la rend fière de lui : c'est à-dire le courage, la bravoure, l'intrépidité dans les dangers passés.

Eug. Aubert



GUÉRISON D'UNE PHTISIQUE PULMONAIRE

I

M RENAN a exprimé deux opinions contradictoires au sujet des miracles. Dans son roman intitulé *Vie de Jésus* il a écrit : " Nous ne disons pas : le miracle est impossible ; nous disons : il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté."

Mais dans son autre roman à thèse, *Les Apôtres*, il dit : " Comment d'ailleurs prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des *impossibilités* ? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles."

Ainsi l'opinion de M. Renan se résume dans ces deux termes : le miracle n'est pas *impossible*, mais il est une *impossibilité*.

Dire que le miracle est *impossible*, c'est dire que Dieu ne peut faire d'exceptions aux règles qu'il a lui-même établies—ni suspendre, ni révoquer les lois qu'il a faites.

Or tout le monde reconnaît qu'une telle proposition est absurde, contraire aux notions les plus élémentaires d'une saine philosophie.

Dire que le miracle n'est pas *impossible*, mais qu'il n'y en a pas qui soit bien *constaté*, c'est plus philosophique ; mais c'est détruire l'histoire. C'est substituer le scepticisme au témoignage universel des hommes.

En effet, il est incontestable qu'il y a des faits miraculeux attestés par des milliers de témoins ; et que, s'il est permis de les révoquer en doute, il n'y a pas un événement historique qui soit certain. Tous les faits de l'histoire peuvent être mis en suspicion, et considérés comme légendaires.

Pour qu'un miracle puisse être *constaté*, M. Renan pose des conditions qui rendent évidemment toute *constatation* impossible ; et il est sûr que des miracles accomplis dans ces conditions, nous n'en verrons jamais.

D'abord, il veut que le miracle soit fait à Paris. Pourquoi ?

Je suppose qu'ailleurs les témoins ne seraient pas assez fins pour découvrir la supercherie.

Cependant, même parmi les Parisiens, il faudra choisir une commission de savants. Puis, cette commission choisira le *sujet* du miracle, le malade à guérir, ou le mort à ressusciter. Le *jour* et le

lieu du miracle seront fixés d'avance, annoncés dans les journaux, afin que le public puisse y assister.

Si le thaumaturge réussit dans ces conditions, le miracle sera-t-il certain?—Pas encore. Il faudra que le thaumaturge répète l'expérience, dans d'autres circonstances sur d'autres sujets, dans un autre milieu. Et si chaque fois le miracle réussit, alors on pourra y croire. Mais M. Renan affirme " que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là! "

Je le crois sans peine. Et nous affirmons même que si Dieu pouvait se prêter à une pareille expérience scientifique il ne serait pas Dieu.

Evidemment M. Renan confond l'Être Suprême avec Robert Houdin ou Barnum.

Ceux qui se font de la Divinité une idée—je ne dirai pas digne d'Elle—mais digne seulement d'un homme sérieux, savent bien que Dieu ne saurait répondre à des sommations de ce genre.

Aussi Jésus a-t-il gardé le silence quand Hérode lui demandait un miracle, et quand la foule sur le Calvaire, lui criait : " Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix et nous croirons en toi."

Non, il ne serait pas digne de Dieu de se soumettre aux interpellations des incrédules, comme un candidat politique briguant les suffrages des électeurs.

Les chrétiens, humbles et simples, connaissent mieux leur Dieu, et ils croient volontiers au miracle sans exiger qu'il s'accomplisse dans les conditions posées par M. Renan.

Et d'abord, il ne faut pas confondre le fait lui-même, avec le caractère surnaturel de ce fait. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour constater le fait, et l'attester; la science ne peut être exigée que pour en déterminer le caractère.

Et encore y a-t-il des faits tels que le premier ignorant venu peut, tout aussi bien qu'un savant, juger du merveilleux d'un phénomène.

Nous allons plus loin, et nous disons que pour le savant lui-même, il est souvent impossible de dire que dans tel cas donné il y a un miracle.

Aussi ne demandons-nous pas aux médecins de certifier qu'il y a un miracle dans les faits que nous racontons.

Il nous suffit, quand un fait est venu à leur connaissance, qu'ils nous déclarent que les lois de la nature et les données de la science sont impuissantes à l'expliquer.

Nous avons même obtenu davantage dans la constatation scientifique de l'évènement extraordinaire que nous allons maintenant raconter.

II

Marie Arthémise Giroux est née le 25 août 1866 du légitime mariage de feu Jean Giroux, cultivateur, de l'Ancienne Lorette, et d'Éléonore Gignac.

Elle avait trois ans à peine quand son père mourut, et elle perdit sa mère environ dix ans après.

Devenue ainsi orpheline, elle fut recueillie par les demoiselles Giroux qui tiennent une pharmacie dans la rue St-Valier, et qu'elle appelle ses tantes, quoiqu'elles soient seulement ses cousines.

Le 16 avril 1883, elle a épousé Jacques Delâge dit Lavigueur, commis-marchand. Les époux n'ont pas d'enfant, et vivent modestement à St-Sauveur, dans un petit appartement propre et confortable, au coin des rues Napoléon et Albert.

La jeune femme est d'une complexion faible, et sa santé a toujours été très délicate. La faiblesse de ses poumons surtout lui a longtemps inspiré beaucoup d'inquiétudes.

Y a-t-il là quelque mal héréditaire?—Peut-être, car sa mère est morte, à l'âge de 33 ans, de phtisie compliquée de maladie de cœur.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'âge de trois ans, à la suite d'une fièvre scarlatine, elle toussa beaucoup, et eut quelques hémorrhagies.

A sept ans, les mêmes accidents se renouvelèrent, et depuis lors jusqu'en 1887, elle a souffert tous les ans de rhumes fréquents, accompagnés de légères hémorrhagies.

Son état s'aggrava quelque peu dans l'hiver de 1887 ; vers la fin de mai, elle s'alita, et se mit sous les soins du docteur Jolicœur.

Le jeune et habile médecin crut d'abord qu'il y avait inflammation des poumons, mais, après examen, il lui déclara que c'était une bronchite chronique.

Quelques remèdes et des soins intelligents produisirent un mieux sensible, et lui permirent de se lever et de vaquer à ses occupations. Mais la toux ne cessa pas, sèche d'abord, puis bientôt accompagnée de crachements de sang.

Elle espérait que les chaleurs de l'été la guériraient tout-à-fait, mais cet espoir fut déçu, et le docteur Turcot, appelé auprès d'elle en juillet, déclara, après auscultation, qu'elle avait des tubercules dans les poumons.

Dans les années qui suivirent elle eut, comme tous ceux qui sont atteints de phtisie pulmonaire, des alternatives de mieux, de moins bien, et de pire.

Certains remèdes la soulageaient pendant quelque temps, et quand ils ne produisaient plus d'effet, elle en essayait d'autres. C'est ainsi qu'elle eut recours successivement au sirop d'hypophosphite de Fellows, à diverses préparations d'huile de foie de morue, au créozote, à la maltine, et à maints autres spécifiques, recommandés tantôt par des médecins, tantôt par des amis.

Pendant l'hiver, elle se renfermait dans son logis, et quelquefois même elle était obligée de garder le lit pendant des semaines.

En 1889, le docteur Turcot ayant fait un voyage en Europe, elle fit appeler le docteur Fiset pendant une attaque de grippe.

L'excellent médecin la soigna de son mieux, après avoir constaté par l'auscultation la condition tuberculeuse des poumons.

Tous les symptômes des diverses phases de la terrible maladie se manifestèrent successivement pendant les deux années qui suivirent.

Sans doute, les soins intelligents de l'art purent retarder les progrès du mal. Mais on sait que la pulmonie ne pardonne guère ; et cette implacable ennemie des plus vivaces existences poursuivait lentement son œuvre destructrice.

Une toux qui devenait de plus en plus grasse et caverneuse, une expectoration de plus en plus abondante de matière verdâtre ou tachée de sang, des transpirations nocturnes suivies de faiblesses, des douleurs intermittentes dans le dos et dans la poitrine, devenues assez vives pour lui enlever le sommeil et pour l'obliger de recourir aux narcotiques les plus puissants, tous les accidents enfin qui accompagnent généralement la phthisie, firent entrevoir à ceux qui l'entouraient et la soignaient une issue plus ou moins éloignée, mais indubitablement fatale.

Au mois de mars 1891, le docteur Fiset déclara franchement à M. Lavigueur qu'il n'y avait plus aucun espoir de guérison, que la vie pouvait encore être prolongée pendant cinq ou six mois peut-être, mais qu'à l'automne la pauvre phthisique s'en irait avec les feuilles mortes.

III

On sait combien les personnes atteintes de ce mal patient mais opiniâtre, sont lentes à croire qu'elles sont incurables, et veulent espérer contre tout espoir.

A cette époque—c'est-à-dire en mars 1891—Un jeune médecin, le docteur Elliot, était en voie de se faire une belle clientèle, à Québec, et la population de St-Sauveur en disait beaucoup de bien.

Madame Lavigueur en entendit parler et voulut recourir à ce nouveau médecin, qui vint examiner la pauvre malade.

Mais il ne fut pas plus rassurant que le docteur Fiset, et il confessa l'impuissance de son art contre ce mal sans remède.

— " Je pourrai la soulager sans doute et prolonger un peu son existence ; mais c'est tout ce qu'il est possible de faire " — dit-il au mari.

Il prescrivit un repos absolu et la fit mettre au lit. Puis, il la soumit à un traitement hydrothérapique, tout en lui administrant divers remèdes. L'usage de la glace, comme tonique, parut la soulager, et lui redonner un peu de vigueur.

Les hémorrhagies cessèrent. Mais l'expectoration de matière augmenta considérablement et devint de plus en plus fréquente. La toux se creusa davantage. Tout le système nerveux s'usa graduellement et les accès d'épuisement se précipitèrent.

Toute espérance était-elle donc évanouie ? Et fallait-il se résigner à mourir ? — Non, pas encore.

On était au mois d'août, le mois de sa naissance, et elle allait avoir 25 ans ! On ne meurt pas à cet âge !

Les belles et longues journées d'été allaient ramener ses forces ; et dès qu'elle serait un peu plus forte, elle irait à la campagne, elle ferait de longues promenades dans les bois résineux, dont les arômes sont si salutaires aux phtisiques, et la toux disparaîtrait graduellement.

A chaque crise de toux elle trouvait d'ailleurs une excuse. C'était une fenêtre, ou une porte, qui s'était ouverte ; c'était un breuvage trop froid ou trop chaud, ou trop sucré, qu'on lui avait donné. C'était un jour de pluie qui était arrivé mal à propos.

Un jour pourtant, après une série de déceptions et d'espoirs envolés, la pauvre phtisique fut bien forcée de se rendre compte de son lamentable état.

Il était toujours là, le monstre invisible qui creusait de plus en plus sa poitrine sans voix. Elle avait beau cracher toujours, elle ne pouvait pas vider cet affreux laboratoire de corruption en activité.

Des frissons subits parcouraient tout son être. Des bourdonnements inusités remplissaient ses oreilles. Et quand elle osait jeter un regard dans sa glace, elle s'épouvantait en apercevant son œil vitreux, ses traits émaciés, ses pommettes en saillie, d'une teinte carminée qu'on aurait crue factice.

Elle fermait les yeux pour ne pas se voir elle-même. Mais alors, au fond des ténèbres, le spectre de la mort se dressait devant elle et la glaçait d'épouvante.

IV

Le 14 août 1891, le Père Drouet O. M. I. vint la voir, et la prépara prudemment au fatal dénoûment qui s'approchait.

Elle se confessa avec beaucoup de componction, et le lendemain matin, fête de l'Assomption, il lui apporta le Saint-Viatique.

L'état de la malade s'était fort aggravé. La tuberculisation pulmonaire avait atteint son dernier degré.

Ce n'était plus la toux sèche des commencements, mais la toux pleine et embarrassée qui vient des profondeurs et qui en arrache des lambeaux d'existence. L'amaigrissement était arrivé à son apogée. La dépression de la poitrine était extrême. L'oppression avait grandi; les douleurs au côté, et entre les épaules ne cessaient plus.

Les crachats étaient plus opaques. La fièvre était continuelle et redoublait pendant la nuit. C'était la fin qui approchait.

Quinze jours se passèrent ainsi pendant lesquels le R. P. Drouet fut absent de la ville, à l'occasion d'une retraite qu'il alla prêcher dans une campagne. Mais le docteur Elliot venait la voir tous les jours et suivait avec un intérêt croissant la marche de la maladie marquée des étapes ordinaires.

Il y avait deux ans qu'elle avait cessé de manger de la viande son estomac ne pouvant la digérer. Sa diète ne comprenait guère autre chose que du pain rôti et du beurre. Le lait lui était antipathique.

Enfin, pendant les dernières six semaines, elle ne pouvait plus prendre qu'un peu de bouillon et de la glace.

Chose qui étonnera peut-être—c'est que jusqu'alors, elle n'avait jamais prié sainte Anne de la guérir. Et cependant, elle avait une dévotion telle à sainte Anne que depuis son bas âge elle avait presque tous les ans fait un pèlerinage au vénéré sanctuaire de Beaupré, mais jamais elle ne lui avait demandé sa guérison.

Le 2 septembre, elle eut soudainement le désir de s'y faire transporter et le manifesta à son médecin. Mais le docteur Elliot déclara la chose impossible.

Le 11 septembre, elle eut une hémorrhagie très abondante, qui la laissa dans un état de prostration des plus alarmants. C'était le jour même que les Dames Religieuses du Bon Pasteur commençaient, à sa demande, une neuvaine à la bonne sainte Anne pour obtenir sa guérison.

Le 12 au soir, sa faiblesse était telle que, sur l'avis du médecin, le R. P. Drouet jugea prudent de lui administrer les derniers

sacrements ; et il lui disait en hochant la tête : “ ce serait un grand miracle si sainte Anne vous guérissait.”

Le 14 septembre, elle voulut commencer elle-même avec ses frères, ses sœurs et ses amies, une neuvaine à sainte Anne, lui promettant solennellement—si elle guérissait—de faire un pèlerinage en voiture et un autre à pied à la Basilique de Beaupré.

Conservait-elle encore quelque espérance au fond de son cœur ?

—Hélas ! A peine y restait-il une lueur de cette flamme vivace si lente à s'éteindre dans une femme de vingt cinq ans !

V

Une fièvre ardente la consumait pendant que des sueurs froides mouillaient ses vêtements.

Elle avait de rares moments de sommeil, troublés par des cauchemars.

Oh ! les longues et tristes nuits de ces malheureux poitrinaires ! Oh ! les mauvais rêves qu'ils font, confus, brumeux, mais navrants, qui se terminent par une quinte de toux caverneuse et saccadée, et qui recommencent dès que le sommeil revient.

Tantôt ils se sentent pris dans une mécanique meurtrière dont l'engrenage les entraîne et va les déchirer en lambeaux !

Tantôt c'est un vampire qui s'est accroupi sur leur poitrine, qui les écrase et les étreint à la gorge !

Un instant après, c'est un boulet attaché à leurs pieds, sous le poids duquel ils s'enfoncent dans un marais fangeux. Vainement ils résistent : chaque effort qu'ils font pour remonter les enfonce davantage ; et le flot de boue monte, il couvre leurs épaules, il inonde leur cou, il pénètre dans leur bouche, il les étrangle...

Ils se soulèvent pour pousser un cri, et la quinte de toux recommence, suivie d'un nouvel accablement et de nouveaux cauchemars.....

Mais la réalité n'est-elle pas encore plus triste que le rêve ? Ce boulet qu'ils sentent, il n'est pas à leurs pieds, il est dans leur poitrine, et c'est lui qui remonte sans cesse et qui les étouffe.

Parfois, ils ont quelques instants de somnolence paisible et réparatrice, et leur imagination fait repasser alors devant leurs yeux les souvenirs d'enfance, les aurores pleines de promesses et tous les bonheurs envolés.

Oh ! comme il était beau ce passé ! Et comme le présent est horrible !

Cette chambre, témoin des joies innocentes et des amusements de la vie de famille, a bien changé d'aspect. Hélas! elle est déjà une chambre mortuaire. Sur une petite table, une lumière voilée, avec quelques livres de prière, un crucifix et des restes de médicaments devenus inutiles. Près du lit une sœur, ou une amie, qui prie en silence et qui épie les mouvements et les signes de la malade pour lui donner encore les soins indispensables.

Il y a deux mois que sa voix s'éteint graduellement, et ce soir, dix sept septembre, elle ne peut plus parler du tout.

Elle a cessé de cracher et paraît être la plus grande partie du temps sans connaissance. De temps en temps, on lui verse entre les lèvres entr'ouvertes une cuillerée à thé d'eau froide mêlée d'un peu de cognac.

Le docteur Elliott est venu et a dit en partant : "C'est fini, elle ne passera pas la nuit."

Le R. P. Drouet est aussi venu la voir; il lui a donné les indulgences de la bonne mort et il a pris congé en disant : si elle n'est pas encore morte demain matin, venez me chercher et je lui apporterai encore une fois le viatique des mourants.

Le 18 au matin, la malade était à peu près dans le même état, mais plus souffrante. Elle ne pouvait parler, mais avait sa connaissance. Le P. Drouet revint avec une petite parcelle d'hostie qu'elle put avaler avec un peu d'eau.

Le docteur fut bien étonné de ne pas trouver un crêpe à la porte, quand il revint le matin du 18. Mais il dit à M. Lavigneur, après avoir regardé la malade : Dans deux ou trois heures, elle sera morte.

VI

Quelles étaient alors les pensées de la pauvre moribonde ? Conservait-elle encore quelque reste d'espoir ? Demandait-elle encore à sainte Anne et à Dieu de la guérir ?

Telles sont les questions que nous lui avons posées nous-même, et voici la réponse que nous avons recueillie et notée scrupuleusement :

—Non, je n'avais plus d'espoir. J'attendais la mort et je ne demandais à Dieu que d'abrégé mes souffrances qui étaient devenues insupportables."

C'était le huitième jour de la neuvaine des Religieuses du Bon Pasteur, et le cinquième de celle commencée dans la famille de la malade.

A 1½ heure de l'après-midi, M. Lavigneur prenait seul son lunch dans la petite salle voisine de la chambre de la malade.

Auprès du lit se tenait Séraphine Guilbault, sa garde-malade, qui la soignait depuis six semaines.

Tout-à-coup, la moribonde qui semblait sommeiller ouvrit les yeux, comme une personne qui s'éveille et sort d'un mauvais rêve.

La garde-malade se pencha vers elle et lui demanda si elle voulait prendre un peu d'eau et de cognac ; et la mourante recouvrant soudainement la parole lui dit de sa voix d'autrefois : " C'est un verre d'eau froide que je veux."

La servante alla chercher un verre d'eau froide, et quand elle voulut le lui présenter, la malade s'était assise sur son lit. Elle but l'eau à grandes gorgées et dit : " je suis guérie ; donne-moi mes vêtements, je veux m'habiller et me lever."

En entendant ce colloque de la chambre voisine, le mari se lève de table et accourt voir ce qui se passe. Il croit à une crise de nerfs, et à je ne sais quelle hallucination : " Calme-toi, dit-il à sa femme, et recouche toi ; tu vois bien que tu rêves."

Vainement lui répète-t-elle qu'elle est bien réveillée et qu'elle est guérie ; il n'en veut rien croire et lui défend de bouger, tant que le P. Drouet, qu'il va chercher, ne sera pas là.

Tout bouleversé, il court au presbytère et en ramène le bon religieux, qui n'en peut croire ses yeux ni ses oreilles

Et cependant c'est bien vrai : celle qui était à l'agonie il y a quelques heures est assise sur son lit ; elle parle, avec sa voix des bonnes années d'autrefois et elle affirme qu'elle est guérie.

—Mais enfin, dit le P. Drouet,—le premier moment de stupeur passé—que sentez-vous ?

—Je sens que j'ai faim, dit elle ; donnez-moi à manger.

On lui apporte du bouillon et des biscuits ; elle en mange deux et boit avidement une tasse de bouillon.

Alors, on lui donne ses vêtements, et elle s'habille et elle descend de son lit et elle marche jusqu'au salon, où elle s'assied dans un fauteuil en disant : " Quand on pense que je ne sens plus de mal, ni dans le dos, ni dans la poitrine ! Est-ce croyable ?

Les voisines, madame Godin, madame Brousseau accourent et sont émerveillées.

Mandé en toute hâte, mais sans qu'on lui dise pourquoi, le docteur Elliott arrive, s'attendant à n'avoir qu'à constater le décès, et c'est elle qui court lui ouvrir la porte en souriant !

On a beau être médecin, la science ne rend pas insensible. Le jeune docteur est frappé de stupeur ; il pâlit et mettant la main sur son propre cœur pour en comprimer les battements :

—Est-ce bien vous ?..... Que s'est-il donc passé ?.....

—Ce qui s'est passé, docteur, c'est que vous ne pouviez pas me guérir et que sainte Anne m'a guérie.

L'émotion est à son comble, et la bienheureuse femme est elle-même en proie à un tel transport, qu'elle s'éponge le front et que l'on craint qu'elle ne défaillie.

Le docteur la force à se remettre au lit pour prendre un peu de repos. Mais le moyen de se reposer quand tout le monde veut la voir et l'entendre. Le bruit de sa guérison s'est déjà répandu, et dans le cours de l'après-midi elle reçoit quarante et une visites.

A son souper, elle mange une fricassée de morue et de pommes de terre. Mais cela ne suffit pas à la rassasier, et dans la soirée elle mange encore une sardine à l'huile, du pain beurré et une pomme cuite.

A 10 heures, elle s'endort d'un profond sommeil et ne se réveille qu'à 6½ heures a. m. le lendemain.

Elle qui n'avait pas touché une bouchée de viande depuis deux ans, elle déjeune d'un morceau de *steak*, et le midi elle dine encore en viande.

Les forces reviennent rapidement, et le dimanche suivant elle se rend à pied à la messe de 7 heures et demie.

Le lundi matin, à 5½ heures, une grande messe d'action de grâces est chantée chez les Pères et elle s'y rend à pied avec toute sa famille en dépit d'un gros vent de Nord-Est.

Elle y reçoit la sainte communion, et le dimanche suivant, elle allait avec son mari en pèlerinage à sainte Anne de Beaupré.

Dans l'intervalle, le docteur Elliott était revenu la voir, et, après l'avoir auscultée, il lui avait dit :

“ Vous avez des poumons d'une personne qui peut vivre encore quarante ans ! ”

Depuis lors, madame Lavigueur jouit d'une bonne santé, et ni le vent ni la pluie ne l'empêchent de sortir, surtout quand il s'agit d'aller faire à l'église ses visites et ses prières.

Elle est entrée dans le Tiers-Ordre, et elle en suit les exercices et les retraites, qui ne se font pas sans fatigue, avec une régularité exemplaire.

Voici maintenant les certificats des deux habiles médecins qui ont loyalement reconnu l'impuissance de leur art, et le caractère surnaturel de la guérison que nous venons de raconter.

La déclaration du docteur Elliott est d'autant plus précieuse pour nous qu'il n'appartient pas à l'Eglise catholique.

Québec, 26 Nov. 1891.

Je soussigné certifie que Dame James Lavigneur était en consommation depuis quelques années—qu'elle avait les deux poumons endommagés. Elle était rendue au dernier degré de la phtisie et était complètement incurable ; or voici qu'à la suite de recours au ciel, elle est guérie. Son extinction de voix est disparue. Sa vigueur est celle d'une personne bien portante. Mes soins ne sont pour rien dans ce changement survenu subitement. Je pouvais la soulager. Nul docteur ne pouvait la guérir.

Reconnaissant ce prodige, je signe de grand cœur ce certificat

CHARLES ELLIOTT, M. D.

Québec, 3 février 1892.

Ceci est pour certifier qu'en mars 1891, madame J. Lavigneur, née Marie Arthémise Giroux, était sous traitement suivi. J'ai considéré alors que cette dame devait infailliblement mourir de phtisie pulmonaire dans un avenir assez rapproché—5 à 6 mois.

Le 10 novembre dernier, après l'examen médical voulu, j'ai constaté pleine et entière guérison des poumons.

D'après l'histoire du cas, l'histoire de sa famille, mes observations antérieures aux événements qui ont eu lieu le 18 septembre 1891, je n'hésite pas à déclarer que je crois qu'il y a eu guérison miraculeuse.

Le dix décembre 1891, j'ai en compagnie du Dr Jolicœur visité Madame Lavigneur, et il a constaté comme moi l'état parfaitement sain des poumons.

DR M. FISET, M. D. L.

VII

Après ces témoignages scientifiques, il est à peine nécessaire d'attirer l'attention sur les traits caractéristiques de cette guérison.

En premier lieu, il ne s'agit pas ici d'une maladie nerveuse. Sans doute les troubles du système nerveux sont quelquefois profonds, et peuvent créer un mal tout aussi incurable qu'une autre maladie ; mais du moment que la cause du mal est dans les nerfs,

on s'explique assez facilement qu'un choc moral, qu'un effort suprême de volonté, qu'une suggestion puissante, de même nature que l'hypnotisme, puisse opérer une guérison qui semble miraculeuse, qui l'est peut-être, mais qui peut aussi rentrer dans le cadre des opérations de la nature.

Ici donc il ne s'agit pas d'une maladie nerveuse, mais d'une maladie organique; et les organes attaqués sont les plus vitaux, les poumons. Ajoutons que la maladie en est arrivée à sa dernière période.

En second lieu, il n'y a dans les faits que nous venons de raconter aucun choc nerveux, aucune suggestion, aucune manifestation de foi extraordinaire, aucune surexcitation interne ou externe.

La guérison s'opère dans le silence et la solitude d'une chambre quasi mortuaire, dans une malade résignée à mourir, dont la mort est annoncée comme imminente et qui l'attend comme une délivrance.

L'auto-suggestion est donc dans notre cas absolument inadmissible.

On ne saurait soutenir non plus que c'est un cas d'hallucination.

Plusieurs savants modernes veulent que tous les miraculés soient des hallucinés; et le docteur Christian range parmi les malheureuses victimes de l'hallucination, saint Pierre, saint Paul, Constantin, Jeanne d'Arc, saint Ignace de Loyola, et plusieurs autres personnages auxquels la croyance universelle a décerné certain lustre, qui jette un peu le docteur Christian dans l'ombre.

De son côté, Littré a écrit ces paroles extraordinaires au sujet des miracles :

“ On les range dans la catégorie des troubles du système nerveux.

“ Toute révélation est une hallucination.

“ La religion relève de la médecine. Ses fondateurs, ses grands personnages sont des malades.”

Etant donné le point de départ, cette conclusion est logique, mais elle est absolument insensée et les vrais malades sont ceux qui parlent ainsi.

Il faut être en effet véritablement halluciné pour enseigner que la civilisation chrétienne est en réalité une maladie dont le genre humain souffre depuis Jésus-Christ.

Evidemment, ce n'est pas à des incrédules de ce calibre que les merveilles opérées par sainte Anne ouvriront les yeux.

Quant à nous, chrétiens, nous n'ignorons pas que l'hallucination peut produire dans le système humain des accidents graves et des modifications importantes. Mais la vraie science a toujours su distinguer l'hallucination de la santé par des signes caractéristiques, et l'on ne saurait confondre une guérison radicale et persistante avec une modification passagère de la maladie.

A. P. Routhead



AUX CHAMPS

PETITE IDYLLE.



LES JEUNES BERGERS, d'après H. Salentin.

ILS s'aimaient de bon cœur !..... C'était plaisir à voir
Leurs troupeaux, dans les prés fleuris, au réservoir,
S'abreuver et brouter ensemble.
Eux se donnaient la main ; ils marchaient tous les deux
Côte à côte dans les vallons, et tout près d'eux
Leurs anges riaient, ce me semble.

S'ils étaient bons amis?... Dans les étroits sentiers,
 Sous les ormes tremblants, auprès des églantiers,
 Ils n'ont jamais dû se le dire.
 Mais ce que l'on sait bien, c'est que si lui priait
 Elle priait de même, et que s'il souriait
 On la voyait aussi sourire.

Quand le torrent grossi parfois les arrêtait,
 Il prenait des cailloux et puis les y jetait
 Afin de poursuivre leur marche ;
 Il passait le premier pour qu'il pût s'assurer
 S'il pouvait sans danger la faire aventurer
 Sur ce fragile pont sans arche.

Souvent ils redisaient les refrains du hameau,
 Ou bien jouant les airs dessus leur chalumeau,
 Ou mêlant leurs voix enfantines.....
 Tels deux petits oiseaux chantant à leur réveil
 Au Dieu de la nature, à l'aurore, au soleil,
 Ou jasant avec leurs voisines.

Ensemble ils façonnaient des guirlandes de fleurs ;
 Lui les cueillait encor tout humides des pleurs
 Echappés des yeux de l'aurore.
 Elle, assise là-bas, joyeuse, dans les prés,
 Recevait le butin qu'il déposait auprès
 De sa robe bien courte encore ;

Puis de sa blanche main fine comme un fuseau,
 Souple comme le col enchassé d'un oiseau,
 Avec ces travaux familière,
 Variait les couleurs, et mélangeait les tons,
 Unissait fleurs à fleurs et boutons à boutons,
 Liant le tout avec du lierre.

Ils s'en allaient alors sautant joyeusement,
 Tandis que leurs troupeaux broutaient paisiblement
 L'herbe fraîche de leur prairie,
 Aux pieds de l'oratoire élevé près du bois,
 L'offrir, en lui parlant de leur plus douce voix,
 A la bonne Vierge Marie.

Si l'un de ses moutons loin d'elle s'égarait,
 A travers les rochers c'était lui qui courait
 Pour lui ramener l'infidèle ;
 Elle souriait en recouvrant son trésor
 A son gentil sauveur, et plus qu'un louis d'or
 Il aimait un sourire d'elle.

Lorsque la nuit venait, étendant son manteau
 Sur les vallons, les bois, enfin sur le côteau
 Auquel s'adossait le village,
 Ils rentraient tous les deux par le même chemin ;
 Ils se disaient adieu, remettant à demain
 La suite de leur babillage.

Dans l'église parée, un jour, des fleurs des champs
 Pour la première fois, dans des transports touchants
 Tous les deux ils communièrent ;
 Elle était tout de blanc vêtue, Lui tout de noir.
 Bien grand fut leur bonheur l..... Par la voiture, un soir,
 De leur village ils s'éloignèrent.

..... Dix ans se sont passés, attendant leur retour
 Quand le hasard enfin les réunit autour
 Du clocher où l'airain résonne.....
 Au village riant au milieu des prés verts,
 Ils étaient revenus par des chemins divers,
 L'un... Prêtre... L'autre... Blanche Nonne !

Antonin France



VOYAGE DU FRÈRE TACHÉ

DE BOUCHERVILLE A ST-BONIFACE, EN 1845.

Lère des canots d'écorce, comme moyen de transport dans les pays d'en haut, s'ouvre avec Desgroseillers, Nicolet, Marquette, Joliet, Laverendrye et Duluth, pour se fermer au milieu du 19^e siècle.

Pendant environ deux siècles, voyageurs et traiteurs, montés sur ces frêles nacelles, remontèrent la chaîne de nos grands lacs.

La construction d'un chemin de fer à Chicago et Saint-Paul, offrit une voie plus rapide et moins dispendieuse, pour pénétrer dans nos prairies.

Le canot d'écorce fit place à la vapeur jusqu'à Saint-Paul et de là, les voyageurs se rendirent à la Rivière Rouge, par le chemin si connu de nos métis, de l'aile du Corbeau. Ce trajet se faisait d'ordinaire par caravane, afin de se protéger contre les attaques de nos cruels Sioux. Plus tard, les voyageurs eurent le choix, entre la diligence ou quelques bateaux plats qui descendaient la Rivière Rouge jusqu'à Fort Garry. Enfin, il y a 15 ans, Saint-Boniface fut relié à Saint-Paul par une ligne de chemin de fer.

Mgr Taché, forme, pour ainsi dire, le dernier anneau de la chaîne des illustres voyageurs qui montèrent jusqu'ici, à force de rame ou de voile, car, je crois qu'il fut le dernier qui se rendit jusqu'ici en canot d'écorce. Un demi-siècle s'est écoulé, cette année, depuis que ce distingué missionnaire, disant adieu à sa patrie et à sa mère, entreprit ce lointain et pénible voyage, qui, dans sa pensée, devait le séparer pour toujours de ceux qu'il aimait.

J'ai eu la bonne fortune de me procurer le journal dans lequel il raconte les diverses étapes qu'il fit, jusqu'à son arrivée à Saint-Boniface.

Ce journal est dédié à sa mère. Son souvenir le suit sur toutes les plages qu'il touche. Il redit son nom à toutes les rives où il aborde et demande aux flots et au souffle de la brise d'aller porter à sa tendre mère, les accents de son amour filial.

Son récit est tout brûlant des larmes qu'il verse à sa pensée. On assiste pour ainsi dire, aux luttes intérieures, de l'âme affectueuse de ce jeune Sous-Diacre, qui approche pour la première fois de ses

lèvres tremblantes, la coupe amère de la douleur, que l'Évêque, devra plus tard, hélas ! boire jusqu'à la lie. A l'aurore de sa vie de missionnaire, comme au déclin de sa glorieuse carrière, il ne cherche des consolations que dans la prière et son zèle pour le salut des âmes. Il s'échappe de ce récit, je ne sais quel parfum exquis que l'on savoure à longs traits.

La délicatesse des pensées et la justesse des appréciations le disputent à la générosité des sentiments. Il n'est pas surprenant que le jeune Oblat, qui écrivait ces lignes, devint plus tard l'une des plus grandes figures de notre histoire.

J'aurais préféré donner en entier ce journal. L'intimité de certains détails, qui d'ailleurs n'auraient guère d'intérêt aujourd'hui, m'a déterminé à en faire un résumé. Toutefois je laisserai le plus souvent et volontiers, la parole à l'illustre voyageur. Le lecteur aura tout à y gagner.

* * *

On trouvera dans ces notes, des renseignements précieux sur la manière de voyager à cette époque et les misères qu'avaient à supporter nos rudes canotiers.

L'auteur décrit avec soin, la construction des canots d'écorce, leur rapidité et leur danger, les fatigues des portages, et l'entrain que donne le chant des voyageurs.

Rien n'échappe à son esprit observateur. Il entre dans les moindres détails avec une clarté et une précision telle, qu'il nous semble être à ses côtés et l'accompagner dans son voyage. La grande charité dont son cœur est embrasé, pour les délaissés et les malheureux, déborde à chaque instant. Jette-t-il ses regards, sur les voyageurs qui l'accompagnent, les hommes de chantier ou les sauvages qu'il rencontre sur sa route, qu'il se sent d'instinct attiré vers eux. Il les aime et prend leur défense. On a calomnié les chansons des voyageurs, dit-il, et quant aux hommes de cage et aux Indiens, ils ne sont pas plus méchants que bien d'autres. C'est avec des yeux humides d'émotion qu'il salue, en passant, les croix placées sur les tombes de quelques pauvres inconnus, que la mort a surpris en route. Il verse sur ces restes abandonnés l'aumône d'une prière ardente et gémit à la pensée que les bêtes sauvages de la forêt, sont les seuls êtres qui viennent fouler leurs cendres.

Ce récit est émaillé de légendes diverses. Je n'ai eu garde de les omettre.

C'est avec des mémoires de ce genre, que se fait l'histoire d'un pays.

* * *

Après avoir rappelé à sa mère, que c'est à sa demande et pour lui être agréable, qu'il rédige les notes prises dans le canot, l'auteur commence ainsi son journal.

“ Appelé par Dieu à la vie religieuse, je sentis naître en moi un grand désir de me consacrer aux missions sauvages et à la prédication de l'Évangile parmi des peuples barbares et infidèles. Pendant que je nourrissais ces sentiments, mes supérieurs décidèrent que quelques membres de notre communauté iraient évangéliser les tribus errantes dans l'extrême Nord-Ouest. Je crus alors devoir m'offrir pour ce poste reculé. La manifestation de l'ardent désir qui m'animait, fut regardée comme l'effet de la volonté de Dieu ; mes offres furent acceptées. Le Révd P. Guigues, Provincial des Oblats du Canada, me désigna comme compagnon du Rév. P. Aubert, à qui on remit le soin de fonder la mission. Notre départ pour la Rivière Rouge fut fixé au vingt quatre juin, de la présente année (1845). Je fus ordonné sous-diacre, mais comme je n'étais que dans ma vingt et unième année, je ne pus recevoir d'autre ordre sacré et dus renoncer à l'immense consolation que j'aurais éprouvée, s'il m'avait été permis d'offrir le saint sacrifice de la messe pour vous, avant de nous séparer. Si les murs de ma petite cellule de Longueuil pouvaient parler, ils vous diraient bien des choses que je dois taire ici. Je vous vis, ma chère mère, peu avant de partir, mais je vous vis, sans vous faire mes adieux. Je croyais que votre cœur et le mien avaient besoin qu'on leur épargnât les sentiments qu'éprouvent une mère et un fils, au moment d'une séparation. Enfin, le 24 juin étant arrivé, nous laissâmes Longueuil à 4 heures a. m. J'étais avec le Rév. P. Aubert, Supérieur de la mission et le Rév. P. Guigues. Nous nous rendîmes à l'évêché de Montréal. Monseigneur nous accueillit avec la bonté qui le caractérise. Nous allâmes à l'église pour recevoir la bénédiction du Très Saint Sacrement. Nous y trouvâmes un grand nombre de personnes réunies pour voir partir des missionnaires et prier pour eux. Les larmes de quelques bonnes femmes, qui se trouvaient près de nous, me touchèrent bien sensiblement. Je supposais qu'elles pleuraient et priaient pour celle à qui mon départ causait le plus de peine. Je joignis mes prières aux leurs et je suppliai Dieu de récompenser ma mère pour le sacrifice qu'il exigeait d'elle.”

Après avoir reçu la bénédiction de Mgr Bourget, le P. Aubert et

le frère Taché se rendirent à Lachine. La violence du vent les força de retarder leur départ au lendemain. Ils passèrent la nuit sous le toit hospitalier de M. le curé de Lachine. Le 25 juin au matin, ils mirent le pied dans la frêle embarcation qui devait les conduire dans une nouvelle patrie. L'équipage se composait d'un guide Iroquois, d'un Canadien-français, marié à une sauvagesse du Saut St-Louis comme *gouvernail* et de quatre bons Canadiens-français comme rameurs. Deux religieuses de la communauté des sœurs de la charité, les Révdes sœurs Cusson et Whitman, accompagnaient les deux Oblats. Le canot portait donc six hommes d'équipage et quatre passagers. Les bagages et les provisions s'élevaient au poids de 2000 lbs. Le canot avait 33 pieds de longueur, 5 pieds de largeur et 2 de profondeur.

L'auteur raconte alors le mode de construction des canots d'écorce :

“ On coud ensemble de grandes écorces de bouleau ; au lieu de fil, on se sert de racine d'épinette appelée par les voyageurs “ Watap”. L'écorce est garnie à l'intérieur de très minces planches de cèdre ou de quelqu'autre bois léger ; ce sont les *lisses*. Sur le travers des lisses à cinq pouces à peu près de distance, sont les courbes qui tiennent tout le canot. Ces courbes portent le nom de Varangues. Leurs extrémités sont fixées dans une pièce de bois qui règne tout autour du canot et dont les bouts sont repliés pour former les pinces. Cette pièce de bois prend le nom de *Maîtres*.”

Ces canots joignent à beaucoup de solidité et de capacité, une légèreté telle que deux hommes peuvent facilement les porter sur leurs épaules.

Celui qui tient le gouvernail est seul debout en arrière. Le guide est aussi seul en avant. Les autres hommes appelés milieux, sont placés deux à deux, sur des bancs disposés à cet effet.

Au moment du départ, un jeune Iroquois vint embrasser son père, le guide du canot. De grosses larmes tombaient de sa noire paupière. “ Ces premières larmes que je voyais verser à un sauvage, dit Monseigneur, firent sur moi une vive impression.” Cette impression devait durer toute sa vie. Il voua aux sauvages une affection toute particulière. Aussi, il n'était point de dévouement dont il ne se sentît capable, quand il s'agissait de soulager leur misère.

Le jour de leur départ, nos voyageurs n'allèrent pas loin. La violence du vent les força de relâcher dans la plus grande des fles Dorval.

Ils y passèrent la nuit. Le 26 juin, le vent contraire les con-

traignit de s'arrêter à Ste-Anne du Bout de l'Île, où ils reçurent l'hospitalité de M. le curé. Le trajet de Ste-Anne à Ottawa fut rapide. Il se fit en 2 jours.

“ Je pus jouir, dit l'auteur, de tout le plaisir qu'offre le canot lorsque l'eau est calme. En effet, il n'est peut-être pas de moyen plus agréable de voyager pour une petite distance. Ces canots étant grands et solides, on y est à l'aise et l'on peut facilement y prendre la posture qui convient le mieux. Puis, sur une eau tranquille, comme celle des canaux et des lacs, on avance avec une rapidité étonnante ; au point qu'un canot bien monté en nageurs, peut faire jusqu'à 30 lieues par jour. Viennent ensuite les belles et renommées chansons des voyageurs. Ces chansons, il faut l'avouer, ont été trop calomniées. Nos hommes en ont chanté des centaines et elles n'avaient certainement rien, qui pût blesser les oreilles les plus délicates. Je crois bien que notre présence influait peut-être un peu sur le choix. Ces chansons n'excellent pas sous le rapport de la poésie. Leur grand mérite consiste dans la beauté des airs, dont la cadence est en parfaite harmonie, avec le mouvement de l'aviron, ce qui aide beaucoup les voyageurs.

“ En effet aussitôt que l'on chante, il semble que la rapidité de la marche est doublée. On va beaucoup plus vite sans que les hommes s'aperçoivent de la fatigue. J'ai éprouvé moi-même bien des fois l'heureux effet de ces chansons.”

A son arrivée à Bytown, Monseigneur se retira chez les P. P. Oblats. Il n'y avait alors qu'une pauvre église en bois. Cette ville était encore dans son enfance. “ J'ai vu, dit Monseigneur, dans quelques rues, des souches d'arbres qui n'étaient pas encore arrachées, pour attester que cette ville est venue comme par enchantement remplacer une forêt.” Le 29 juin, nos voyageurs se trouvaient à Aylmer. M. Desautels leur y donna une douce hospitalité. Le 30, ils voguèrent jusqu'aux Chats.

Le 1^{er} juillet, ils rencontrèrent les premiers rapides. L'auteur raconte la manière dont on franchissait ces endroits périlleux à cette époque et les fatigues que les voyageurs avaient à supporter.

“ Si le rapide n'est pas trop considérable, on le monte ordinairement à la cordelle. Les passagers vont par terre, si la chose est possible. Les bouts de canot saisissent leurs longues perches, seules armes dont ils se servent en pareilles circonstances. On lie fortement la pince du canot avec une longue corde, à l'extrémité de laquelle vont se placer les milieux, dans l'eau ordinairement, où ils se consomment en efforts violents pour hâler le canot au signal donné par le guide.

“ Je n'ai jamais vu cette opération, sans un sentiment de déplaisir. Il y a dans le bruit des vagues, qui se brisent sur les rochers, dans la voix émue du guide qui donne ses ordres, dans la peine et le travail de ceux qui tirent la cordelle, dans le danger que court le canot, suspendu par un fil, au dessus de l'abîme, il y a, dis-je, dans tout cela, quelque chose qui fatigue et qui ferait préférer les portages, si ce dernier mode n'était pas plus long. Si la violence du rapide ne permet pas de le passer même à la cordelle, alors on fait portage. On décharge le canot, deux le transportent sur leurs épaules, deux autres les accompagnent, pour les remplacer de temps en temps. Le reste de l'équipage suit avec une partie des effets. Viennent ensuite les missionnaires avec quelques débris de la cargaison. Les hommes ont pour ces portages des espèces de harnais nommés colliers. Ces colliers sont composés d'une large bande de cuir qu'ils s'appliquent sur le front ; aux extrémités de cette bande sont cousues deux autres plus étroites et beaucoup plus longues qui servent à lier les fardeaux. Ce sont les branches du collier.

“ Les bagages sont divisés en pièces du poids d'environ 100 livres. Chaque homme doit porter deux de ces pièces. Il se trouve des voyageurs, qui peuvent en porter jusqu'à cinq, mais ce sont de bien rares exceptions et la très grande majorité en a assez de deux. Chacun lie une pièce avec les branches de son collier et se la met sur le dos avec le collier sur le front, puis il en applique une seconde sur la première, en sorte qu'elle s'appuie sur le cou. Cette seconde pièce paraît peu disposée pour la consolation du voyageur, cependant elle lui aide, en ce sens qu'elle forme un contre-poids qui empêche la première de tirer trop la tête en arrière. Malgré cette pesante précaution, il est arrivé que des voyageurs trop faibles ont été renversés et se sont brisé la tête sur les pierres. Cet accident ne peut arriver que dans les côtes escarpées. C'est ainsi que les hommes transportent tous les effets ; ils font pour cela jusqu'à trois et quatre voyages. Il faudrait avoir des cœurs de bronze, pour n'être pas sensible à la misère de ces malheureux, et j'ai toujours vu avec peine la fatigue de nos hommes.” Le 2 juillet, ils saluèrent les missionnaires des Allumettes, qu'ils trouvèrent fort pauvres, possédant à peine les choses indispensables à la vie.

Le lendemain, ils passèrent au fort William. Ce fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi que quelques autres qu'ils rencontrèrent ne consistait qu'en une simple maison en bois, avec quelques hangards.

Le 3, ils entraient dans la rivière Creuse. Le 5 juillet, ils virent dans le portage de la "Roche Capitaine," l'endroit où un voyageur fut tué par son canot.

Il se trouve, tout près du chemin, une énorme pierre, et de l'autre côté un gros arbre. Ce voyageur avait une des pinces du canot sur l'épaule. En s'efforçant d'éviter et la pierre et l'arbre, il trébucha. Le maître du canot lui tomba sur le cou et lui sépara la tête du tronc.

Il n'était pas toujours facile à nos voyageurs de trouver un endroit convenable pour le campement, dans un pays aussi accidenté. Parfois obligés de dresser leurs tentes sur le penchant d'une montagne, ils se construisaient un petit échaffaudage, de crainte de glisser dans l'abîme pendant leur sommeil. Bien leur en prit, car dans une semblable circonstance, Monseigneur faillit être la victime d'un grave accident qui n'aurait pas été évité, sans cette sage précaution. A la rivière Mattawa, le Père Aubert baptisa un petit Métis, dont, contre la coutume, la mère était Canadienne et le père Sauvage.

C'est à cet endroit qu'ils laissèrent la rivière Ottawa, après l'avoir remontée jusqu'à environ 112 lieues de son embouchure. Ses rives étaient ombragées de magnifiques forêts exploitées jusque dans le haut de la rivière.

Il y avait des chantiers partout. En 1845, on comptait plus de 5,000 hommes employés à la coupe et au transport de ces bois. " Ces pauvres gens, dit l'auteur, si mal famés en Canada, sous le nom d'hommes de cage, ne sont pas plus méchants que les autres ; seulement l'abandon, dans lequel ils se trouvent, autorise parmi eux, la licence. Il suffirait de quelques missionnaires pour en faire de très bons sujets. La foi bien vive en eux, leur fait voir avec plaisir et respect les ministres de la religion. Nous eûmes occasion d'en voir un grand nombre, qui tous se conduisirent à notre égard, de façon à nous ôter la mauvaise opinion que nous avions d'eux, avant de les connaître. Il faut espérer que la belle œuvre des missions des chantiers, commencée parmi eux, l'année dernière, ne fera que s'agrandir et produira les plus heureux résultats."..... " Il y a sur une élévation près du fort Mattawa un arbre bien singulier. Cet arbre a parfaitement la forme d'une croix très régulière. La nature semble s'être plu à placer là l'arbre du salut, pour que sa vue pût inspirer aux Sauvages de ces endroits, la pensée de marcher à la suite de cet étendard glorieux..... La rivière Mattawa n'a de remarquable, que la quantité de ses rapides qui nous nécessitèrent 9 portages

“ complets et autant de demi-portages. Les rives, sont en général très
 “ escarpées. Dans un des rochers qui les bordent, se trouve l’ou-
 “ verture d’une caverne profonde que les voyageurs nomment
 “ *porte d’enfer*. Ce nom lui vient de ce que ces braves gens croient
 “ que le diable habite ce réduit. La preuve qu’ils en donnent, est
 “ que plusieurs personnes ayant tenté de s’y introduire, s’en sont
 “ senties repoussées et que les flambeaux qu’elles portaient ont été
 “ éteints, malgré toutes leurs précautions.”

De la rivière Mattawa, nos voyageurs entrèrent dans de petites rivières où ils eurent nombre de portages à faire et furent fort tourmentés par les mouchérons. Monseigneur distingue trois espèces de cette famille détestable. Les maringouins, que certains voyageurs, par dérision nomment cousins ; les moustiques qui, au moins, ont assez de savoir-vivre pour se retirer au déclin du jour et enfin les brûleaux, ainsi nommés, parce que leur piqure cause à peu près la même chose qu’une étincelle qui tomberait sur la peau. Ces derniers exercent leur talent depuis le haut du jour, jusqu’assez tard dans la nuit. Monseigneur donne la palme aux maringouins, parce qu’en outre qu’ils ne laissent de trêve ni jour ni nuit, leur triste bourdonnement empêche de dormir.

“ Les voyageurs expliquent ainsi l’origine de ces mouchérons :
 “ Une sainte, disent-ils, vivait retirée au fond des bois, mais
 “ comme elle n’éprouvait que des consolations, elle demanda à
 “ Dieu, de lui fournir quelque moyen de faire pénitence et par là,
 “ d’acquérir des mérites, Dieu, docile à sa voix, lui envoya et les
 “ maringouins et les moustiques et les brûleaux, mais en si
 “ grande abondance qu’ils la firent mourir, avant qu’elle eût le
 “ temps d’en demander le rappel. Depuis ce temps, tous ces in-
 “ sectes, fidèles à leur mission, agissent comme si tous ceux qu’ils
 “ rencontrent, avaient un grand attrait pour la pénitence.”

Le 8 juillet, ils arrivaient au lac Nipissing, et faisaient une traverse de plusieurs lieues sans accident. “ En doublant une pointe
 “ qui est à l’extrémité de cette traverse continue Monseigneur, nos
 “ hommes nous racontèrent le trait suivant : Trois canots de voya-
 “ geurs étaient campés tout près de cette pointe ; il faisait un
 “ vent très fort. Les guides délibérèrent si l’on pouvait marcher
 “ sans danger.

“ L’un d’eux se décida pour l’affirmative, malgré les conseils de
 “ ses camarades qui ne voulurent point suivre son exemple. A
 “ peine fut-il à l’endroit où nous nous trouvions, qu’il reconnut
 “ son imprudence et déclara à son équipage qu’il se trouvait dans
 “ un danger imminent. A cette nouvelle, un bourgeois qui était

“ dans le canot, transporté d’un barbare désespoir, saisit son fusil
 “ et s’adressant au guide ; “ malheureux, lui dit-il,—puisque tu
 “ nous as mis dans le danger, il faut que tu périsses le premier.”
 “ En disant ces mots, le coup fatal est tiré, la balle meurtrière
 “ perce l’infortuné guide et l’étend sans vie aux pieds de ses com-
 “ pagnons de voyage. Le canot privé du seul homme qui pût
 “ le tirer du péril ne tarda pas à être la proie des flots et 14
 “ hommes devinrent les victimes de l’imprudence du guide, secon-
 “ dée de la barbarie du bourgeois. Un seul fut assez heureux
 “ pour gagner terre. Déjà bien des hivers sont venus glacer le
 “ rocher témoin de cet affreux accident et dix croix sont encore là,
 “ pour attester la chose et avertir tous les voyageurs en canot, que
 “ leur embarcation est très faible et qu’ils ont besoin de beaucoup
 “ de prudence. Comme nous déjeûnâmes sur cette même pointe
 “ de rocher, nous allâmes visiter ces croix, en redresser quelques
 “ unes et prier pour ces infortunés. A bien des endroits, pendant
 “ tout le voyage, nous avons vu des croix plantées sur les tombes
 “ de personnes noyées ou mortes en voyage, par quelqu’autre acci-
 “ dent. La religion qui est toute de charité ne nous permet jamais
 “ de passer près de ces croix, sans prier pour ceux qu’elles couvrent
 “ et auxquels peut-être, personne ne pense.”

Nos voyageurs descendirent la rivière des Français en moins de deux jours. Ils eurent à sauter huit rapides fort dangereux.

L’une des religieuses cachait difficilement sa frayeur à la vue des vagues écumantes.

“ Quant à nous, dit Monseigneur, nous nous rassurons sur
 “ l’habileté et la force de notre guide, auquel outre ces qualités,
 “ nous connaissions beaucoup de prudence.

“ Lorsqu’il n’était pas certain d’un rapide, il se dressait sur
 “ le maître du canot, pour reconnaître son adversaire, puis lançant
 “ un regard de feu sur tout l’équipage, il poussait un cri perçant
 “ pour encourager son monde, à ramer fortement. Nous saisissions
 “ nous-mêmes nos avirons, si nous ne les avions déjà, et nous
 “ joignions nos efforts à ceux de nos hommes, car plus le canot va
 “ vite, plus il y a de facilité à le guider. Alors le canot passe
 “ comme un trait. Le rapide fini, on se félicite de l’heureux
 “ succès et l’on continue gaiement sa route. Il y a pourtant
 “ un véritable danger à sauter ainsi les rapides et l’on est quelque-
 “ fois de 5 ou 6 pouces d’un rocher ou d’un *bouillon*, qui, l’un et
 “ l’autre, pourraient être cause de notre perte ; mais on se confie en
 “ la providence et pour ma part, je n’aurais voulu avoir que des
 “ rapides à sauter.”

Le danger dont parle Monseigneur, n'est que trop réel, et plus d'un voyageur s'est noyé en sautant un rapide. C'est ainsi que disparaissait, il y a une couple d'années, M. Horace Bélanger, facteur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, en descendant la rivière Nelson. Le 11 juillet, nos voyageurs entrèrent dans le lac Huron. Le P. Aubert dit la messe au fort de la Cloche, sur l'île Manitouline. Une vingtaine de personnes habitant cette île assistèrent au service divin. Monseigneur regretta de n'avoir point le temps d'aller saluer le Revd M. Proulx, missionnaire de cet endroit. Après cinq jours et demi de marche, ils atteignaient le Saut Sainte Marie, où ils furent traités avec les plus grands égards par M. Bannatyne, facteur de la compagnie. Les habitants des deux rives semblaient rivaliser pour le mal. L'ivrognerie y causait des désordres épouvantables. Les campements sur les rives du lac Supérieur furent souvent fort pénibles. D'ordinaire leur molle couche consistait en de grosses pierres ou des souches d'arbres. Le soir en mettant pied à terre, le premier souci, est de faire du feu. C'est à Monseigneur que cette besogne était échue. "Le P. Aubert aimait à préparer le bois, dit-il, et moi, j'étais le grand Lucifer. Nous faisons des feux à brûler la terre entière ! Trois perches liées ensemble, formant l'élégant trépied auquel sont suspendues des chaudières qui annoncent aux voyageurs, que bientôt, il leur sera donné de réparer dans un repas plus ou moins abondant, les forces qu'ils ont perdues par le travail. Il y a dans la vue d'un campement quelque chose de bien agréable. Le feu si gai de sa nature, des tentes asile de repos des voyageurs, un canot renversé dont on répare les brèches, un équipage et des passagers parlant ensemble de mille choses, mais surtout du pays et des amis, tout cela forme un ensemble charmant."

Le 21 juillet, ils se trouvaient à la rivière Michipicoton. Le P. Aubert y fit 9 baptêmes.

C'est ici que se placent les notes de Monseigneur, concernant les sauvages du lac Supérieur.

" Ces Indiens appartiennent à diverses tribus de la grande nation des Sauteurs, qui tirent leur nom du saut Sainte-Marie, qu'ils habitaient autrefois. Ces sauvages sont en général de beaux hommes bien faits et ils ne diffèrent des blancs que par la couleur. Ils laissent croître leurs cheveux d'ébène. Quelques-uns même les nattent comme le faisaient, il y a quelques années nos demoiselles canadiennes. Le costume de ces sauvages est très léger en été. Les hommes se contentent d'une bande de drap, d'à peu près six pouces de large et d'une brasse de long liée aux reins par une

" petite corde. La plupart, pourtant, dans les circonstances solen-
 " nelles, joignent au brayet des mitasses, une chemise ou une cou-
 " verte ; quelques-uns même ont tout le costume canadien. Les fem-
 " mes s'habillent d'une façon différente. Elles prennent une brasse
 " de drap, dont elles cousent les extrémités ; s'introduisant dans ce
 " fourreau, elles le lient à peu près, vers la taille, ayant soin de le
 " laisser passer quelques pouces au-dessus de la ceinture. Elles en-
 " lèvent les côtés de cette partie, de sorte qu'il n'en reste que quel-
 " ques pouces de large par devant et autant par derrière. Ces deux
 " parties sont jointes sur les épaules par deux petites cordes et chez
 " les dames du premier ordre, la partie qui couvre la poitrine est
 " ornée de raçades. La chevelure des deux sexes est quelquefois
 " ornée de petits boutons blancs, de morceaux de cuivre ou de
 " grains de collier. Puis l'éclat de leur teint est de beaucoup re-
 " haussé par une épaisse couche de vermillon, dont ils aiment beau-
 " coup à se barbouiller. Ce que j'ai trouvé de plus singulier dans
 " leur toilette, c'est un morceau de fer blanc qu'ils se mettent sous
 " le nez et dont les extrémités entrant dans chaque narine, vont se
 " fixer dans un trou, pratiqué dans le cartilage qui les sépare. Ces
 " sauvages sont tous très pauvres. En été, la chasse et la pêche leur
 " fournissent une nourriture assez abondante, mais en hiver ils ne
 " vivent que très difficilement et ils mourraient tous, s'ils n'étaient
 " habitués dès l'enfance à des jeûnes rigoureux. Il leur arrive sou-
 " vent d'être jusqu'à plusieurs jours sans manger et il est même
 " arrivé à quelques-uns de manger leurs propres enfants pour
 " prolonger leur misérable existence. Le sort des femmes
 " est tout à fait pénible. Elles sont plutôt les esclaves que
 " les compagnes de leur maris. Elles sont chargées des travaux
 " les plus durs ; puis les coups de baton et autres plus douloureux
 " encore, viennent souvent leur rappeler, qu'elles ont un maître
 " cruel à servir. Une chose qui m'a toujours étonné, c'est de ren-
 " contrer ces Indiens, sur les lacs, par de gros vents, dans des
 " canots dont on peut à peine se figurer la légèreté et voguant avec
 " leur femme, leurs enfants, leurs chiens et tout le ménage. Quand
 " on passe auprès d'eux, ils s'approchent ordinairement et si on
 " leur fait la politesse de s'arrêter, ils nous donnent de grosses et
 " cordiales poignées de main, accompagnées d'un salut à la fran-
 " çaise : Bajou, bojou, bojou : un mot que tous savent et qu'ils
 " ne manquent pas de répéter à l'envi. S'ils ont du poisson ou du
 " gibier, on échange ces articles pour quelques autres et on se
 " sépare bons amis." Le 28 juillet, le canot qui portait nos voya-
 " geurs, fut contraint d'aborder à l'île aux Lièvres, à l'entrée de la

baie du Tonnerre par suite d'une violente tempête. L'orage dura deux jours, sans qu'il leur fût possible de quitter cette île déserte. A peine avaient-ils laissé ses bords le 30 juillet, que le vent se déchaîna de nouveau et menaça d'engloutir leur frêle esquif.

Ils se trouvèrent pendant quelque temps dans un danger imminent. Heureusement la traversée n'avait que trois lieues et le vent s'apaisa peu à peu.

Ils furent reçus au fort William par M. McKenzie facteur de la compagnie. A ce poste ils changèrent leur canot qui était vieux, pour un autre qui avait eu moins d'usage. Ils y perdirent à cet échange, car ce dernier faisait beaucoup d'eau et retarda leur marche. Le P. Aubert y baptisa plusieurs sauvages. Le chef de la tribu de cet endroit, quoiqu'aveugle, vint leur rendre visite. Il témoigna combien il regrettait l'absence de son fils, son successeur au pouvoir. Ces sauvages avaient construit près du fort une grande cabane qui leur servait de chapelle et où ils se réunissaient 2 à 3 fois tous les dimanches pour y réciter le chapelet et autres prières et pour y chanter les louanges de Dieu, qu'ils regrettaient de ne pas connaître davantage.

Ces exercices de religion se faisaient en commun et étaient présidés par le chef. Avant leur départ, une jeune sauvagesse demanda, les larmes aux yeux, la grâce du baptême. Son ignorance complète de tout ce qui tient à la religion força le P. Aubert, de lui refuser cette grâce. " Que le sort de ces pauvres gens est triste, s'écrie le noble missionnaire, et qu'il devrait faire rougir tant de chrétiens à même de profiter de tous les secours de la religion ! "

Le 30 juillet, ils remontaient la rivière Kaministigoya. Ils eurent un grand nombre de portages à faire dont le dernier, qui a près d'une lieue, s'appelle le portage des chiens. Le 2 août, ils campaient à l'extrémité du très joli lac des chiens. Écoutons ici, notre jeune missionnaire, épancher son cœur au souvenir de sa patrie et de sa mère.

" Je fis ce soir-là, ce qu'il m'est arrivé de faire bien des fois dans notre voyage et particulièrement lorsque nous nous trouvions sur les bords des lacs. Après que les ténèbres de la nuit avaient commencé à envelopper la terre de leur voile, pendant que nos hommes réparaient leurs forces par un doux repos, alors je me promenais seul, sur le rivage. Ma pensée se reportait sur notre cher Canada. Je m'arrêtais de temps en temps pour écouter le bruit plaintif des vagues. Je disais aux flots les sentiments de mon cœur. Je leur nommais ma mère, mes parents, mes amis, mon pays. Je m'entretenais avec eux, comme s'ils se fussent arrêtés à mes pieds pour prendre en passant, les nouvelles que je voulais envoyer au pays..... Le 4 août ils suivirent une des branches de la rivière, qui se termine à un marais. Après un portage, ils tombèrent dans le lac de " L'eau froide " et sur le soir, ils atteignirent un petit lac qui est précisément à la hauteur des terres.

Après sept jours de marche pénible, ils parvinrent au lac La Pluie, qu'ils traversèrent le 13 août. Le gardien du fort du lac La Pluie leur remit une lettre de M. Belcourt, ainsi que des provisions que leur envoyait Mgr. Provencher. Ces dernières arrivaient à point, car ils étaient à la veille d'en manquer. Parlant de la rivière La Pluie, le frère Taché mentionne un fait généralement peu connu, c'est qu'il avait été question pendant quelque temps d'établir, sur ses rives fertiles, la colonie, qui fut fondée à la Rivière Rouge. Le 15 août ils entraient dans le lac des Bois. Le 20, ils saluaient en passant la mission de Wabassimong (chien blanc) qui était une des nombreuses missions que visitait tous les ans, le Rév. M. Belcourt. Il s'y trouvait une chapelle, qu'ils visitèrent.

Le 23 août, nos voyageurs faisaient le dernier portage, avant leur arrivée à Saint-Boniface. C'était le soixante-douzième depuis Montréal, sans compter presque autant de demi-portages.

“ Nos voyageurs, dit Mgr. enfermèrent leurs colliers en se félicitant de n'avoir plus à s'en servir, avant leur arrivée à la Rivière Rouge. Cette manière de voyager est excessivement fatigante, pour les hommes, surtout dans les canots de la compagnie. Ces me-sieurs traitent leurs employés avec une rigueur que l'on comprend à peine, et leur imposent un travail auquel des bêtes de somme ne résisteraient certainement pas.

“ Le gouverneur n'accorde que quatre heures de sommeil à ses gens. Les 20 autres heures du jour, sont consacrées à un travail dont on peut difficilement se faire une idée. Nos Canadiens excellent pour ces sortes de voyage.” Le 24, ils se trouvaient à l'embouchure de la Rivière Rouge et y passèrent la nuit. C'était notre dernier campement, dit notre jeune oblat ; nous dressions nos tentes pour la dernière fois.

“ Cette pensée m'affecta si vivement que je pus à peine dormir de la nuit, Je me trouvais sur les bords de la Rivière Rouge, dans les limites du pays, que le Ciel m'assignait pour patrie, en remplacement de celle où il m'a fait naître.”

“ Il y a bien dans cette idée de quoi affecter le cœur et le mien n'y fut pas insensible.”

Le 25 août, vers midi, l'émotion régnait à bord du canot. Les canotiers avaient annoncé qu'ils touchaient presque au terme de leur voyage. Enfin un cri de joie se fit entendre: “ L'Eglise. L'Eglise!”— Aussitôt la voile est abaissée, nos hommes entonnent, le plus gai et le plus harmonieux de leurs refrains, les avirons tombent avec plus de force et de cadence que jamais, le canot vole et un instant après nous sommes aux pieds de Monseigneur de Juliapolis pour lui offrir nos services.”

Monseigneur Provencher, M. Belcourt, M. Mayrand et les Sœurs de la Charité s'étaient rendus sur le rivage, pour recevoir ces nouveaux apôtres de la foi, avec les deux religieuses qui les accompagnaient.

Monseigneur Taché parti de Longueuil le 24 juin 1845 arriva donc à Saint-Boniface le 25 août de la même année. En ne tenant point compte des jours où ils ne purent naviguer, à cause de la violence du vent, ils prirent 58 jours de marche pour faire le trajet pendant lequel, ils ne se mirent à la voile que six heures durant. A part cette courte exception, ils eurent à essuyer continuellement un vent contraire. Dans son journal Monseigneur annonce à sa mère que ce voyage n'est que la première étape de l'éloignement qu'il a commencé et que comme première impression le pays lui plaît. "L'expérience que je viens, de faire dit-il en terminant, me prouve que que je suis un peu de l'étoffe dont on fait un voyageur, et certainement, je me ferai au genre de vie qui qui m'est réservé."

L'avenir prouva en effet que le frère Taché, était taillé pour les grandes courses de cette immense contrée. Comme Oblat et comme Evêque, il parconrut tout l'Ouest, tantôt en canot, ou à bord des barges de la compagnie, tantôt en traîne à chiens ou monté sur des raquettes.

Dans un seul hiver, il coucha jusqu'à soixante-trois nuits n'ayant pour abri que la voûte des cieux. Pendant 49 ans, il se dépensa pour le salut des âmes et le bonheur de ceux qui lui étaient confiés. Après un si grand labeur, les restes bénis de ce saint et illustre Archevêque reposent maintenant à quelques pas de l'endroit où il toucha pour la première fois, le rivage de Saint-Boniface, entourés de l'hommage affectueux de nos cœurs reconnaissants.

Saint-Boniface, 29 décembre 1894.

L. A. Proulx



UNE HISTOIRE DE REVENANT

RÉCIT CANADIEN.

LA diligence venait d'arriver de Berthier au Bout de l'Isle chez Deschamps. La journée avait été chaude ; c'était vers la fin de juillet. Et parmi les trois ou quatre voyageurs qui descendirent de la lourde voiture pour se rafraîchir à l'auberge avant de continuer leur route vers Montréal, un jeune homme sembla rester sourd aux pressantes invitations de l'hôtelier.

—Je n'arrête ici, lui dit-il, et je désire me rendre de suite, si c'est possible, au château Panet avant le coucher du soleil. Pouvez-vous m'en indiquer le chemin ; est-ce loin ?

—Au château ? fit l'hôtelier ; mais non, c'est tout proche, et si vous le désirez, je vais vous faire conduire par un de mes enfants. Vous avez d'ailleurs à traverser la petite rivière de l'Assomption et c'est moi qui tiens la traverse. Dans une demi-heure vous serez arrivé. En attendant, entrez donc vous reposer ; j'ai d'excellent cognac Chaloupin, du vieux rum qui me vient de mon père, et du Molson de dix ans à votre service. M. de St-Ours, le colonel Er-matinger, le seigneur Cuthbert, et.....

—Merci, interrompit le jeune homme en souriant. Votre petit garçon viendra m'avertir quand il sera prêt ; je l'attendrai sur la côte là-bas. Je n'ai besoin de rien.

—Et vos bagages ?

—Je n'ai que ce léger sac.

Et le jeune homme se dirigea vers la côte pour jouir à son aise du merveilleux paysage qu'on aperçoit à cet endroit, pendant que l'hôtelier, grognant, interrompu dans l'énumération pompeuse de ses boissons et des clients distingués qui y faisaient honneur, le regardait s'éloigner.

—Oh ! Antoine, oh ! cria-t-il.

Un gros garçon joufflu, d'une douzaine d'années, nu-tête, en bras de chemise et sans souliers, répondit de la grève et accourut bientôt. On obéissait dans la famille.

—Tu vois ce monsieur là-bas, debout sur la côte ; eh bien, tu vas le conduire de l'autre côté de la rivière, au château. Comme il n'a pas de bagages tu feras payer comptant.

L'enfant partit aussitôt, et après avoir accosté le monsieur en question, tous deux prirent le chemin du roi qui les menait vers la petite rivière. Ils marchèrent quelque temps sans se parler.

—Etes-vous un bailli ? demanda tout-à-coup le gamin à son compagnon.

—Non, pourquoi cette question ?

—Ah ! c'est que voyez-vous, si vous l'étiez je n'irais pas avec vous. Mam'zelle Elizabeth, la fille de la dame du château, m'a fait promettre.....

—De noyer le premier bailli qui se présenterait, fit le jeune homme en riant ?

—Oh ! non ; mam'zelle Elizabeth est trop bonne pour dire une aussi vilaine chose. C'est elle qui nous montre nos lettres et nous fait le catéchisme ; voyez-vous là-bas la maison d'école ? Vous avez passé devant ; elle est à une trentaine d'arpents de chez nous, sur le chemin de Repentigny. Oui, c'est une fameuse maîtresse qui ne fait jamais de passe-droits à qui que ce soit, pas plus aux petites filles qu'aux petits garçons.

—Tout cela est très bien, et ces détails m'intéressent : mais encore, que t'a-t-elle fait promettre, cette Demoiselle Elizabeth ?

Le gamin ne répondit pas de suite.

—Si vous n'êtes pas un bailli, qui donc êtes-vous, car il y a bientôt deux mois que je n'ai conduit quelqu'un au château ; et c'est le lendemain que mam'zelle Elizabeth, qui paraissait avoir pleuré, me fit promettre en secret de la faire avertir de suite si des hommes de loi se présentaient chez nous pour traverser à la pointe.

—Sois tranquille, je ne suis ni bailli, ni fils de bailli ; je suis un ami du frère de la demoiselle Elizabeth, et c'est lui que je vais voir. Tu n'as besoin par conséquent ni de la faire avertir, ni encore moins de lui prouver ton dévouement en faisant chavirer ton bac quand je serai dedans.

Le petit batelier se montra satisfait de ces explications, et courut en avant prendre ses rames cachées dans les herbes et préparer son embarcation.

Avant de descendre la côte, notre voyageur s'arrêta un instant, les yeux éblouis par le spectacle qui se déroulait devant lui. A ses pieds coulait tranquillement la petite rivière de l'Assomption qui s'élargissait en venant mêler ses eaux paresseuses à celles de la Rivière des Prairies ; de grandes fermes avec jardins en bordaient les

écotes: on eût dit une tortueuse rue de village avec ses maisons si rapprochées. A demi cachée par des ormes séculaires sur la pointe en face, une massive construction grise élevait ses toits pointus, ses vastes cheminées à girouette et ses divers corps de logis. C'était le château. A gauche, l'île Portus se soulevait brusquement avec ses bois sombres comme pour barrer le chemin à la Rivière des Prairies. Vers le Sud, se profilait au loin les cimes bleuâtres du Mont-Royal dont la base disparaissait dans l'épaisse buée qui montait de la cité.

Plus près de lui, en se retournant, le jeune homme voyait le Bout-de-l'Île où la route finit brusquement entre deux grosses maisons de pierre à toit rouge, avec galeries sur le devant, et se faisant face dans un sans gêne tout familial. La diligence qui l'avait amené descendait en ce moment avec lenteur la côte vers le bac de la traverse et s'y tassait dans un bruit rapide de cris d'homme, de ferraille choquée et de sourd piétinement de chevaux qui se cabraient effrayés. Quelques oisifs sur la côte regardaient avec des enfants. Ses compagnons de voyage sur le pont agitaient leurs



mouchoirs en signe d'adieu, pendant que le bateau, sous l'effort pénible de quatre rameurs, obliquait péniblement pour tenir tête au courant très raide en cet endroit.

C'était partout, sous l'or pâli des derniers rayons du soleil couchant, ce grand calme si pénétrant des fins de jour d'été. Comme fatiguée d'efforts

continus, la nature semblait se reposer des chaleurs ardentes et de la poussée hâtive des foin mûrs et des avoines jaunissantes.

Extasié devant ce tableau unique, notre voyageur avait oublié l'heure présente. Il fut subitement tiré de sa rêverie.

—Holà, monsieur, lui cria la jeune voix de son batelier; venez-vous? je vous attends.

—J'y vais, répondit le voyageur rappelé à lui-même.

Le bac vigoureusement mené s'éloigna de la rive, et abordait un quart d'heure après en haut de l'ilot allongé qui borde en cet endroit la côte de la rivière. L'enfant reçut la monnaie; il vit que son passager était généreux.

—Merci bien des fois, monsieur : quand viendrai-je vous chercher ?

—Demain, à temps pour la diligence de Montréal.

—Je vous attendrai ici ; adieu, monsieur.

—Adieu, mon garçon.

Et le voyageur se perdit bientôt dans les hautes broussailles de la grève pendant que le petit batelier, joyeux de son gain, entonnait en ramant une chanson du pays.

Michel Girard, c'était le nom du jeune homme, ne s'était pas décidé sans quelque hésitation à interrompre son voyage par un arrêt au Bout-de-l'Île. Il allait voir un compagnon de collège dont il n'avait eu depuis assez longtemps de nouvelles qu'à des intervalles éloignés. Une destinée différente les avait séparés au sortir de l'Université. Michel, fils d'un riche marchand de Montréal, s'était consacré aux affaires et avait beaucoup voyagé ; son ami, Charles de Laglanderie, était retourné aux Trois-Rivières où il devait étudier le droit dans les bureaux de son père, avocat distingué et plus tard juge de la Cour des Appels.

Sous le feu de promesses réciproques, les deux amis avaient d'abord correspondu toutes les semaines, continuant dans leurs lettres les épanchements d'autrefois. Puis, les absences étaient survenues. On s'était, il est vrai, rencontré deux ou trois fois à Montréal et à Québec, mais déjà les dures réalités de la vie avaient fait des hommes des deux jeunes étudiants d'autrefois. Ils s'étaient surpris à s'observer ; ils n'étaient plus les mêmes, Charles surtout. C'est que sa part avait été la plus lourde. En trois ans, il avait perdu son père, fait un assez bel héritage qu'il était allé manger à Paris sous prétexte d'études de droit romain, était revenu pour trouver la fortune de sa mère et de sa sœur très sérieusement compromise, et se trouvait à Québec pour essayer de tenir tête à l'orage. Ils se rencontrèrent.

—Et toi, Michel, qu'es-tu devenu ?

—Mon cher Charlot, la chance ou plutôt la Providence m'a été plus clémente, et je la bénis de ne m'avoir encore envoyé aucune des tribulations dont tu sembles avoir été abreuvé.

On s'était séparé après une heure d'entretien, et tous deux avaient constaté non sans chagrin que l'amitié à dix-huit ans, entre compagnons de classe dans le beau rayonnement des rêves et des illu-

sions germées, en tête à tête sous les grands arbres de la cour de récréation, n'était plus celle qu'il faut à deux hommes de vingt-huit à trente ans.

Michel était resté le garçon affectueux, rangé, sévère à lui-même, doux aux autres, tel que l'avait connu et aimé Charles ; ce dernier, au contraire, s'était passablement gaspillé. Bon cœur, intelligent, brillant même, il manquait absolument de volonté, et n'avait pas plutôt formé un bon dessein qu'il l'oubliait à la première mauvaise occasion.

Michel, que les affaires de la succession de son père mort depuis six mois, avaient appelé à Berthier, s'était souvenu tout à coup en arrivant au Bout-de-l'Île que son ami Charlot demeurait dans le voisinage depuis un an ou deux. Il n'était pas pressé ; il irait le voir ; on causerait des années de collège ; une recrudescence d'amitié lui était survenue ; il jouissait par avance de quitter, ne fût-ce que pendant quelques heures, les tracasseries du moment pour se réfugier dans les charmantes évocations de son passé d'écolier. Et puis, qui sait ? peut-être pourrait-il aider son ami qu'il savait à peu près ruiné.

Il avait fini par monter la côte, non sans s'aider un peu aux arbustes qui encombraient l'étroit sentier qui menait à la traverse. On entendait encore dans le lointain la voix d'enfant du petit batelier qui achevait sa chanson joyeuse.

Quelle direction prendre ? Il se trouvait en présence d'une fourche de chemins dont l'un suivait la côte et l'autre se perdait vers l'ouest au milieu des grandes aulnes. Assez perplexe, il allait s'informer à l'une des trois auberges groupées à cet endroit, lorsqu'il aperçut une jeune fille dont la mise simple et élégante ainsi que la démarche attirèrent son attention. Elle l'avait vu et avait fait un mouvement comme pour s'arrêter. Ou je me trompe, se dit-il, ou cette jeune fille demeure au château, et s'étonne probablement de la venue d'un visiteur non annoncé. Une femme passait ; il s'informa.

—Le château, il est là dans les arbres. Pour vous y rendre, suivez la demoiselle qui marche là-bas et qui doit y aller puisqu'elle y demeure, répondit cette femme étonnée d'une demande qui lui paraissait assez simple, Dieu merci.

Michel remercia et traversa le chemin, bien décidé à ne pas perdre la jeune fille de vue. Celle-ci comprit bientôt qu'elle était suivie. Arrivée à la barrière d'un très beau jardin qui descendait à la rivière, elle s'arrêta. Notre voyageur se découvrit en s'excusant, et lui répéta le renseignement que la bonne femme lui avait donné

—Mais, oui, c'est exact ; madame de Laglanderie habite ici et je suis sa fille. Serait-ce mon frère Charles que vous désirez voir ? Il n'attend personne ; mais si ce sont des affaires de loi qui vous amènent, je suis sûre qu'il sera à votre disposition demain dans la matinée.

Allons, pensa Michel, il paraît que les avocats et les huissiers ne sont pas en odeur de sainteté dans le castel de l'ami Charlot. Tout à l'heure c'était le petit batelier qui avait mission de me jeter à l'eau, maintenant c'est la sœur qui me prie poliment de retourner à l'auberge.

—Mon Dieu, Mademoiselle, je n'ap artiens à la loi ni de près ni de loin. Je suis tout bonnement un des vieux amis de votre frère à qui je viens serrer la main en passant, et je serais au désespoir d'apprendre que ma visite fût inopportune.

—Oh ! non, monsieur, reprit la jeune fille changeant subitement de ton ; Charles sera, je suis sûre, enchanté de vous voir ; ce lui sera une diversion agréable au milieu du souci de nos affaires, et ce pauvre frère a tant besoin d'un peu de distraction ! Venez, Monsieur : qui annoncerai-je à ma mère ?

Ils étaient arrivés au perron d'assez bon air qui accédait à la porte principale, et Michel ouvrait la bouche pour décliner ses nom et prénom.

—Michel Girard, mon ami, quel bon vent t'amène, lui cria tout à coup Charles accouru du fond du jardin et qui se jeta dans ses bras ? Pourquoi n'avoir pas averti ? d'où viens-tu ? quelles nouvelles ?— Elizabeth ah ! pardon ; Michel je te présente la meilleure des sœurs. Elizabeth, va prévenir notre mère de la visite de mon ancien ami—que j'emmène chez moi en attendant que sa chambre soit prête.

Les deux amis traversèrent en riant et causant un long corridor au bout duquel ils disparurent dans les appartements occupés par Charles.

—Maman, dit Elizabeth, après avoir embrassé Mme de Laglanderie, une visite pour mon frère Charles : c'est un monsieur de son âge à peu près et qui a l'air tout à fait bien élevé. Je ne sais s'il sera longtemps ; vais-je préparer la chambre d'ami ?

—En effet, je crois avoir entendu tout à l'heure des exclamations et un bruit de paroles venant de la terrasse ; je suis bien heureuse pour Charles ; va, et n'oublie pas d'avertir à la cuisine, ajouta M^{me} de Laglanderie avec un sourire.

—Chère maman, c'est fait, et votre cuisinière court de ce pas avertir la femme de chambre de se hâter. Pourvu que ce monsieur

ne soit pas trop exigeant ; c'est, quant à moi, tout ce que je lui demande.

Hélas ! Mademoiselle de Laglanderie avait raison ; depuis un grand mois elle cumulait les emplois de cuisinière et de fille de chambre, en outre de ses fonctions de maîtresse d'école du Bourde-l'Île. La ruine de sa mère, la sienne propre et celle de son frère étaient complètes. Ce dernier avait tenté le commerce de bois pour se refaire en une fois, et la chance s'était mise contre lui. La *dérive* du printemps avait été déplorable ; la rivière du lac Ouareau n'avait guère monté, et la plus grande partie de ses billots était restée dans les bois ou éparpillés le long des grèves de la rivière de l'Assomption. Les échéances étaient venues, et M^{me} de Laglanderie et sa fille attendaient non sans effroi le bailli et la saisie de jour en jour. Charles était désespéré ; il passait ses nuits et ses journées à se promener dans sa chambre ou sous les grands ormes du parc. Son humeur envers sa mère et sa sœur qu'il aimait tendrement n'avait pas varié, mais il évitait de les voir et de leur parler. L'arrivée de Michel, dans ces circonstances, ne pouvait que lui procurer une détente de nerfs et une diversion nécessaires.

— Enfin, raconte-moi comment il se fait que tu sois ici ; il y a bien trois ans que je n'ai eu de tes nouvelles.

— Voici, répondit Michel qui, les premiers épanchements passés, s'était assis près d'une fenêtre toute encadrée de jasmins et de clématites en fleur ; et d'abord, sache que j'ai eu la douleur de perdre mon père, il y a plus de six mois.

— Je le savais, interrompit Charles, et sois sûr que j'ai souffert de ton chagrin ; j'ai appris ton deuil à mon retour de mes chantiers en mai dernier.

— Merci, mon cher Charlot, je connais ton cœur. Or, je voyageais à cette époque dans le sud, et le télégramme de ma mère me fut remis à la Havane. Je revins en toute hâte, mais mon père était déjà rendu au cimetière quand j'arrivai. Depuis, les soins de la succession ont pris tout mon temps. J'avais cette semaine à me rendre à Berthier pour toucher le prix d'un immeuble et compléter le contrat de vente ; je suis descendu par le *Trois-Rivières*, et comme j'ai pu terminer mes affaires deux jours avant le retour du bateau, je me suis décidé à retourner à Montréal par la voiture publique, ce qui devait me fournir l'occasion de venir te demander l'hospitalité pendant vingt quatre heures.

— Je te répète que tu es mille fois bienvenu ; mais où as-tu laissé tes bagages ?

— Les voici, fit Michel en désignant un petit sac de voyage qu'il

avait déposé près de la porte. J'ai juste mon nécessaire de toilette, et cela me suffit. D'ailleurs, j'apporte dans ce sac une somme assez ronde, le produit de la vente de la terre dont je t'ai parlé tout à l'heure.

L'œil de Charles s'alluma.

—Eh ! bien, alors, permets-moi de te dire que tu as tort de voyager avec des valeurs aussi considérables.

—Bah ! personne ne le sait, et puis, je n'avais pas le choix.

—Combien as-tu vendu la terre en question ?

—Douze mille francs, ou si tu l'aimes mieux deux mille piastres.

Charles se leva pour dissimuler son trouble.

Deux mille piastres, c'était précisément la somme qu'il lui fallait en ce moment. Lui aussi était sous la terreur des baillis, mais pour une autre raison que sa mère et sa sœur. Il avait, dans un moment de désespoir et pour éloigner la banqueroute, contrefait sur deux billets la signature de son oncle, directeur d'une des banques de Québec ; les effets avaient été escomptés, et comme il lui avait été impossible de réaliser cette somme par la vente de ses billots restés en chemin il s'attendait de jour en jour à être arrêté et jeté en prison. Avec la ruine c'était le déshonneur, et avec le déshonneur la prison, et avec la prison c'était la mort de sa pauvre mère qui ne survivrait pas à un tel coup.

Michel reprit :

—Comment vont tes affaires ; j'ai su que tu t'étais lancé dans le commerce de bois, as-tu réussi ?

—Ah ! mon cher ami, ruiné, de fond en comble. Si encore, il n'y avait que moi ! Depuis quatre semaines, je ne vis plus. Tu connais une partie de mon histoire ; tu vas connaître le reste.

A mon retour de Paris où en peu de mois j'ai mangé bêtement l'héritage que m'avait laissé mon père, je me trouvai sans le sou ou à peu près. La fortune de ma mère et de ma sœur avait été engagée par l'un des exécuteurs testamentaires dans des placements aléatoires, et je dus me mettre sérieusement à l'œuvre pour empêcher une catastrophe. J'avais à traiter avec des honnêtes gens, et je fus assez heureux pour mettre ces deux chères créatures à l'abri, non pas tant par mon habileté, car j'étais devenu incapable des choses sérieuses, que par la probité des autres. Ma pauvre mère crut à ma science des affaires, et me sachant dénué de toute ressource m'offrit de m'aider à reconstituer mon avoir. J'aurais dû refuser ; j'aurais dû résister à l'horrible tentation, et m'enfuir au plus tôt en me sentant faiblir devant ses instances et celles de ma sœur. Hélas ! je n'eus pas ce courage qui eût été la vraie

mesure de ma tendresse filiale, et je cédaï. Ah ! mon ami, j'ai honte de l'avouer, mais l'idée de retourner à mon bureau d'avocat, de me rendre à l'ouvrage, d'attendre la clientèle, de ne plus jouir de la vie, de lutter contre le manque d'argent, cette idée fit de moi un lâche, m'ôta le cœur et me rendit criminel.

— Oh ! pas criminel au moins, fit Michel douloureusement ému de cette confession.

— Oui, un criminel et je maintiens le mot, reprit Charles, la figure contractée. Sur ces entrefaites, j'entendis parler d'exploitation de réserves de bois dans le haut de la rivière l'Assomption, et je ne tardai pas à m'aboucher avec un étranger, un américain, qu'on me disait entendu et qui avait de l'argent. Que te dirai-je ? je m'associai avec cet individu qui était un filou ; j'obtins la signature de ma mère et de ma sœur ; je me réservai la plus grosse mise de capitaux afin d'avoir la plus grosse part des profits, et l'hiver dernier nous fîmes chantier. Peut-être aurais-je réussi à sauver l'argent de ma mère et de ma sœur si le printemps eût été plus favorable : mais la *dérive* a été nulle, et les quelques cageux que tu peux apercevoir d'ici ancrés dans l'anse là bas représentent le résultat de mon entreprise. Billets protestés, jugement, et l'exécution qui peut nous arriver de jour en jour, voilà où j'en suis. Je te le répète : si encore il n'y avait que cela, s'il n'y avait que moi !

Et ce jeune homme, en qui les plaisirs et les désordres n'avaient pas altéré l'affection filiale, eut un sanglot déchirant.

— Mon pauvre ami, dit Michel très affecté, à quoi bon te désespérer ? Tu es jeune, tu es instruit, tu as une profession, il ne s'agit que de te remettre au travail. Ce sera dur après la vie facile que tu as menée ; mais crois-moi, tout n'est pas perdu s'il te reste encore l'honneur et l'énergie suffisante pour recommencer. Ai-je besoin de te dire que tu peux compter sur moi ?

— Ah ! oui, l'honneur, fit amèrement Charles comme en se parlant à lui-même.

On frappa en ce moment à la porte :

— Madame de Laglanderie est servie, dit une voix joyeuse de jeune fille.

La porte s'ouvrit et les deux jeunes gens se dirigèrent vers le salon où M^{me} de Laglanderie était assise près d'une fenêtre et travaillait.

— Maman, je vous présente mon ami de collège, Michel Girard, dont vous m'avez souvent entendu parler et que vous avez connu il y a une dizaine d'années.

— Monsieur, fit la vieille dame, vous êtes le bienvenu, et votre

visite m'est d'autant plus précieuse qu'elle va réjouir notre cher Charles.

On causa quelques minutes, puis Michel offrit son bras à M^{me} de Laglanderie et tout le monde passa dans la salle à dîner. Le repas fut assez gai. Mademoiselle Elizabeth surtout s'employait à ne pas laisser tomber la conversation, quoiqu'elle eût souvent à se lever pour réparer les bévues de la petite servante peu au fait du rôle qu'on lui faisait jouer pour l'occasion.

Michel raconta les dernières nouvelles de Montréal, puis parla de ses voyages, et il put constater que M^{me} de Laglanderie était une femme d'un esprit cultivé et d'un grand cœur. Charles, pendant tout le dîner, resta distrait et mangea peu. Sa sœur, qui l'observait et qui en avait de la peine, tâchait de l'amener à parler sans pouvoir y réussir. On se leva de table, et pendant que les dames se retiraient sous un prétexte quelconque, les deux amis prirent chacun un cigare et descendirent au jardin.

Ils se promenèrent quelque temps sans dire un mot.

—Quelle admirable vue que cet endroit, fit Michel ; il me semble qu'il fait bon d'y vivre.

Le soleil en ce moment disparaissait à l'horizon tout rougi des feux de l'astre couchant. Des traînées de lumière embrâsaient la vaste nappe d'eau et allumaient un incendie dans chaque fenêtre du château.

—Oui, répondit Charles en soupirant, à condition de ne rien devoir à personne. Ma mère, qui ne connaît pas encore l'étendue de mes pertes, espère bien y finir ses jours dans la paix et le confort.

—Est-ce que mademoiselle Elizabeth sait tout ?

—Non, mais assez pour comprendre que nous sommes ruinés. Que n'a-t-elle pas fait pour m'aider ? Il y a quelques semaines, elle a fait congédier la cuisinière sous prétexte qu'elle voulait elle-même devenir un cordon bleu ; puis, çà été le tour du jardinier qui coûtait trop cher et dont la besogne, disait-elle, serait tout aussi bien faite et pour peu de chose par un de nos voisins chez qui elle avait découvert des connaissances en horticulture. Enfin, malgré moi, malgré notre mère qui ne peut s'expliquer un tel dévouement, elle est allée offrir ses services aux commissaires d'une école abandonnée, afin d'empêcher toute la marmaille des environs de croupir dans l'ignorance. Elle ne cesse de répéter que c'est une œuvre de charité qu'elle veut faire. Sans doute, la chère enfant exerce là une grande charité, mais je doute que l'idée lui en fût venue en ce moment si elle n'y eût vu un

moyen d'apporter quelque argent à la maison. Avec cela, d'une douceur inaltérable, d'une gaieté franche qu'elle répand autour d'elle comme les fleurs leur parfum, et d'une énergie sans pareille, énergie qu'elle tient de notre père. Et dire que par mon avidité de jouissances, ma vie gâtée à Paris, par ma lâcheté, j'ai brisé à jamais l'avenir d'une telle femme, et réduit ma pauvre maman à se trouver peut-être demain sans asile et sans pain ! Plusieurs fois, je suis sorti de ma chambre la tête pleine des idées les plus sombres ; chaque fois, Elizabeth, comme si elle m'eût guetté et deviné mon dessein, venait me prendre par dessous le bras, m'amenait devant ma mère dont elle sollicitait un instant les affectueuses caresses ; puis, certaine que mon cœur se trouvait mieux disposé, elle me conduisait au jardin où pendant de longues promenades elle entreprenait de me consoler, de m'encourager, de me sermonner un peu et finissait par me faire promettre d'aller au-devant d'elle le soir après son école.

Michel ne s'était pas attendu à tomber au sein d'une telle désolation. Au lieu des charmes d'une bonne journée d'amitié qu'il était venu chercher, voilà qu'il se trouvait jeté dans une famille tourmentée d'inquiétude, et en proie à toutes les angoisses et les petites déceptions d'une situation sans issue. Les remords stériles de son ami, ses terreurs étranges de la loi lui causaient une peine aiguë. Lui, dont la vie avait toujours été droite et claire, il ne comprenait pas qu'on pût déchoir. Il s'était donc trompé sur le compte de son ancien ami qui avait pourtant puisé aux mêmes sources que lui ces principes religieux et cette constitution de l'âme qui font traverser sans défaillances les heures critiques de la jeunesse et des débuts dans le monde.

D'un autre côté, allait-il l'abandonner à son triste sort ? est-ce qu'il ne ferait rien pour arracher à la misère ces deux femmes pour lesquelles il se sentait déjà pris d'une grande pitié et qui en étaient si dignes à tous égards ?

En bon chrétien qu'il était, Michel se dit que le hasard n'était pour rien dans ce qui lui arrivait, et dès ce moment son parti fut pris. Trop rompu aux affaires pour décider à la légère la forme qu'il donnerait à son offre de secours, il remit au lendemain d'aborder cette délicate question avec son ami.

(A suivre)

Royal

CHRONIQUE DU MOIS

I.—L'encyclique aux évêques des Etats-Unis. II.—Le siège du pape. III.—L'attitude de Crispi. IV.—La situation en France. V.—Jugement du Conseil Privé. Attitude des partis politiques. Les élections générales imminentes.

L'encyclique de Léon XIII à l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique a été publiée à Rome à la fin du mois dernier.

Depuis longtemps, cette encyclique était annoncée et attendue. Le Saint-Père en avait conçu le projet lors des premières difficultés relatives à la question scolaire et au cahensleyisme. Cette idée a germé et mûri et a finalement produit cette dernière manifestation de la sollicitude paternelle du père commun des fidèles. Mgr Satolli en a fourni les principaux éléments.

Le délégué apostolique, prélat doué d'une grande prudence et fort éclairé a parfaitement renseigné le Saint-Siège sur tout ce qui touche à la question religieuse aux Etats-Unis.

Léon XIII, dans son encyclique, présente la création de la délégation apostolique à Washington comme le couronnement de l'œuvre américaine, comme un appui, comme un achèvement de l'autorité épiscopale. On sait les oppositions infrangibles que l'établissement de cette délégation avait, pendant longtemps, rencontrées aux Etats-Unis. L'aversion du peuple américain pour "l'immixtion" d'un pouvoir étranger, les préjugés protestants contre Rome, les conditions particulières du catholicisme aux Etats-Unis, semblaient devoir rendre une telle création impossible. Grâce à l'influence de S. E. le Cardinal Gibbons et de l'épiscopat américain, Léon XIII a réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué. L'encyclique dissipe les dernières préventions, qui se sont maintenues dans quelques esprits, malgré la sagacité et la loyauté de Mgr Satolli. Elle va enterrer toutes ces passions à peu près éteintes. Elle est la consécration irrévocable d'une œuvre qui ne tombera plus.

Ce qui sollicite ensuite la tendresse du Pontife, c'est l'université de Washington. Cette fille de Léon XIII et de l'épiscopat n'a pas tenu toutes ses promesses. Dès l'origine, des dissentiments regrettables se sont produits. Certains évêques et ordres religieux ont combattu l'institut, au moment même où il sortait de terre. Les

deux groupes allemand et américaniste se sont livrés bataille autour de l'organisation de l'œuvre. Puis, quelques évêques préféraient New-York à Washington, comme lieu de résidence. Le choix du recteur a provoqué d'autres divisions et, par-dessus tout, la rivalité séculaire de Baltimore et de Washington a entravé l'épanouissement complet de la haute école.

Mgr Keane, le recteur, a donné sa vie à l'œuvre. Il a fait des prodiges pour la développer. Financièrement il a réussi. Ce qui manque, ce sont les élèves, c'est le concours efficace de tous les évêques. Les dissentiments de la première heure persistent, ou au moins empêchent l'élan, la collaboration joyeuse de tous à la même entreprise.

C'est pourquoi, le Saint-Père met une insistance particulière à recommander la jeune université.

Un des passages les plus importants de l'Encyclique est celui qui a trait au divorce et à la vie publique. Les documents que Léon XIII a consultés sur cette matière démontrent les ravages que fait le divorce dans un peuple même jeune, mais où la législation de chaque Etat laisse aux époux la facilité la plus étonnante de reprendre leur indépendance.

Non seulement les catholiques mais aussi les protestants et les indifférents sont justement épouvantés chez nos voisins des progrès déplorables de cette épidémie morale. Il y a là une blessure ouverte au cœur de la jeune République et son sang le plus généreux s'en échappe.

Les avertissements de Léon XIII prouvent qu'un peuple, quelque fort et prospère qu'il soit, ne résiste pas à la longue à cette hémorragie morale.

Au point de vue général, l'Encyclique américaine offre un intérêt peu ordinaire, au sujet de la question sociale. Ici, tous les mots portent et pèsent. Il ne faut pas oublier que Léon XIII a écrit cette page sous l'impression produite par la grève colossale de Chicago. De là, les leçons qu'il donne aux ouvriers. Mais, en même temps, Léon XIII persiste dans les idées centrales de l'Encyclique *Rerum novarum*. Il approuve les syndicats ouvriers, il recommande leurs efforts communs; il insiste sur les leçons de l'Encyclique *Rerum novarum*; il reconnaît les "droits de la multitude."

* * *

Ces graves déclarations du père commun des fidèles ont une immense portée et une signification particulière en ce moment surtout où l'opposition concentre ses forces autour du Vatican, pour faire capituler le Pontife. C'est une vraie mobilisation de tous les adversaires de la politique et du parti démocratique chrétien. Chaque jour amène de nouvelles recrues. De tous les points de l'Europe arrivent des réclamations : c'est un siège en règle fait autour du pape.

Ces tentatives, ces essais d'intimidation, ressemblent étrangement aux influences tapageuses qui menèrent grand bruit autour des Encycliques à la nation française. Il semblera à tout esprit non prévenu que l'heure est vraiment bien choisie de vouloir emprisonner, intimider le Pape et restreindre sa mission sociale, où la Papauté a puisé et ne cessera de puiser un accroissement de prestige et un surcroît d'empire sur le développement normal et progressif de la civilisation contemporaine. Vouloir défendre ou faire défendre au clergé " d'aller au peuple," selon l'expression même de Léon XIII, c'est une entreprise peu recommandable.

Si notre pauvre société peut être arrachée à l'esprit de vertige et aux forces de décomposition, elle le devra à l'application sociale, intégrale de l'Évangile aux crises redoutables du jour.

* * *

M. Crispi est évidemment très embarrassé, c'est la coalition parlementaire et électorale de tous les chefs de parti, qui lui donne du souci. Néanmoins ceux qui voient les choses de près croient que ce vieux renard de la politique sera vainqueur aux prochaines élections.

Un correspondant explique ainsi l'attitude de M. Crispi : " Il a eu l'adresse, en vieux tacticien, de mettre les électeurs naïfs devant cette formule : l'ordre ou le désordre. Il est des conservateurs confiants qui, malgré le *veto* du Pape, voteront pour ses candidats. C'est là le vrai danger de la situation.

Le discours de Naples, la modération du gouvernement en matière ecclésiastique, n'ont pas d'autre inspiration. M. Crispi a su ainsi inspirer une espèce de confiance vague qui, au lendemain de la consultation nationale, se tournera peut-être en remords et en regrets. Ce qui démontre le double jeu de M. Crispi, c'est l'attitude du parti libéral et ministériel de Rome aux élections adminis-

tratives. Ajournées l'an dernier, parce que le ministre n'avait pas eu le temps de les préparer et qu'il redoutait le triomphe des radicaux et des cléricaux, celles-ci auront lieu immédiatement après les élections législatives. Ici, les catholiques ont un rôle à exercer une influence à conquérir.

Eh bien, pendant que, pour les élections politiques, le gouvernement sollicite, par tous les moyens, le concours loyal et désintéressé des catholiques; pendant que M. de Cesare, le canoniste de la Consulta développe dans la *Nuova Antologia*, un programme ecclésiastique apte à égarer le public et que les organes officiels promettent l'avenir aux fidèles du Pape, le gouvernement organise à Rome un comité électoral de deux cents membres, pour combattre l'*Unione Romana*, qui, on le sait, est le comité électoral pour les élections administratives de Rome.

Ce phénomène se répétera dans toutes les villes. Qui trompe-t-on ici? pourrait-on se demander. Et combien le Vatican est en droit de surveiller toutes ces menées et de faire observer le *non expedit!* De l'application plus ou moins précise du *reto* dépendra le sort de M. Crispi. Qu'on ne l'oublie pas; n'oublions pas, surtout, la formule de la *Voce della Verità*: "Aller aux urnes avec M. Crispi, ce serait l'alliance avec la mort."

*
* *

En France, on commence à reconnaître de toutes parts les symptômes de crises politiques et d'agitations populaires qui d'ordinaire précèdent les changements de régime ou "révolutions."

Il en a été ainsi pour les divers gouvernements qui se sont succédé en France au cours de ce siècle, depuis la chute du premier Empire, c'est-à-dire pour la Restauration, pour la Monarchie de juillet, pour le second Empire; en sera-t-il de même pour la troisième République? C'est la question qu'un prochain avenir est chargé de résoudre, car la situation actuelle ne saurait se prolonger bien longtemps.

Tout, en effet, est ébranlé, tout craque; l'inquiétude des esprits est générale, et chez les vieux républicains mêmes la confiance est partie; ils n'ont plus cette superbe et présomptueuse assurance d'autrefois, alors qu'ils opposaient d'un air triomphant aux avertissements de l'expérience, aux leçons de l'histoire, aux justes revendications des catholiques, les rêves orgueilleux d'une domination sans scrupules et sans frein. Aujourd'hui eux aussi sont devenus craintifs, presque effarés, à la vue des sombres nuages qui barrent l'horizon.

Cependant, malgré ces signes menaçants, il se peut encore que la République ait plus de facilités que n'en aurait une Monarchie pour sortir de la crise présente. Mais pour qu'elle en sortît à son honneur et au grand avantage du pays, il faudrait que les gouvernants, et avec eux tous les républicains qui ne sont point enchaînés à la secte, eussent assez de clairvoyance et de courage pour rompre résolument avec des errements détestables et revenir nettement à la seule politique qui puisse fermer la porte à une nouvelle révolution.

Cette politique-là doit avoir pour programme de faire entrer la république définitivement dans la famille des gouvernements réguliers en lui donnant un caractère vraiment national. Par conséquent il faut que les gouvernants et la majorité dans le parlement aient, vis-à-vis des partis révolutionnaires, une attitude franche et hardie et non pas la tenue équivoque et défailante de ces derniers temps. Il faut que l'on voie prévaloir en toute occasion les principes d'ordre, de justice et de liberté, sans lesquels un gouvernement n'est point digne de vivre. Il faut enfin liquider tout ce passé sectaire, si déshonorant pour la République, et proclamer loyalement cette fois la pacification religieuse, c'est-à-dire le respect sincère des droits et des libertés de la France chrétienne.

Nous essayons, en vain, de nous rendre compte des mobiles qui ont poussé M. Félix Faure à choisir M. Ribot parmi tant de personnalités qui pouvaient prendre en mains la direction des affaires publiques. Ce que nous pouvons supposer de plus honorable est une capitulation devant la perspective des difficultés soulevées par le vote du budget. Ce n'est pas héroïque ; mais l'époque présente n'est pas fertile en héros.

On rapporte que M. Dupuy, qui a retrouvé une certaine lucidité d'esprit depuis sa chute, a dit, lorsqu'il a appris que M. Ribot prenait décidément le pouvoir :

—J'entends déjà piaffer le cheval, mais je ne vois pas encore le cavalier.

M. Dupuy passe prophète.

Depuis qu'il a prononcé cet oracle sybillin, c'est à qui manifestera ses angoisses de l'heure actuelle.

M. Waldeck-Rousseau a constaté, dans son discours de Lyon, qu'il règne une inquiétude dans les régions de la démocratie.

De tous les côtés, à gauche comme à droite, la rentrée triomphale de Henri Rochefort, au milieu des applaudissements d'une foule très mêlée, a paru un signe de lassitude et presque d'indignation des cœurs simples " contre un régime d'impuissance, périlleux au dedans comme au dehors," selon le mot du *Figaro*.

M. Henry Maret, qui est à la fois député et journaliste, exprime ainsi ses impressions :

“ De l'avachissement général, du scepticisme universel enfanté par le déchainement des calomnies et le spectacle toujours renouvelé de l'audace triomphante et de la simple honnêteté bafouée, de cette lâcheté grandissante, de cet abandon de décadence, un hasard peut faire sortir quelque atroce imprévu.”

Et il termine par ce mot à la Tacite, qui pourrait bien être le mot vrai de la situation parlementaire et gouvernementale :

“ Il y a partout comme un sentiment que nul n'est capable de rien faire, mais que nul non plus n'est capable de rien empêcher.”

Cet autre mot du même Henry Maret ne sera peut-être pas moins vrai demain :

Les parlementaires sont des monarchistes inconscients, vivant dans une république qu'ils ne comprennent pas ; quant aux démocrates, ils me paraissent parvenus à cet état psychologique des Romains de Shakespeare, prêts à récompenser Brutus d'avoir tué César en le faisant César à son tour.

Voilà qui va bien : M. Dupuy entend le cheval et M. Maret nous montre le cavalier.

Il semblerait donc que les honnêtes gens n'aient qu'à attendre avec patience le dénouement de tout ceci. Ce n'est pas nous qui le disons.

* * *

Au Canada, la dissolution du parlement fédéral et les élections générales paraissent imminentes. Les chefs politiques des deux partis se remuent beaucoup ; ils parcourent le pays versant sur leurs auditeurs des torrents d'éloquence. Les journaux sont pleins de comptes rendus de démonstrations plus grandioses et plus enthousiastes les unes que les autres et le ton de la polémique s'élève déjà au diapason des périodes électorales.

Dans ces discours, dans ces articles, il est question de beaucoup de choses : de la protection, du libre-échange, de l'honnêteté dans l'administration, de tous les scandales passés, etc...etc., mais il est un sujet qui, évidemment prime tous les autres, que tous voudraient éviter, auquel personne ne touche qu'avec mille précautions et qui, cependant s'impose : c'est la question des écoles catholiques au Manitoba et au Nord-Ouest.

Tout le monde comprend que cette question sera le fond du débat dans la prochaine campagne électorale et que toutes les autres s'éclipseront forcément devant celle-là.

Depuis que le Conseil Privé a finalement reconnu au gouvernement fédéral le droit d'intervenir dans le conflit entre la majorité protestante et la minorité catholique des provinces de l'Ouest ; l'administration se trouve poussée au pied du mur. Il n'y a plus d'échappatoire possible ; il faut agir sous peine de répudier toutes les promesses faites à la minorité catholique. C'est-là que l'opposition attend le ministère, espérant bien que la législation remédiateur dont on parle depuis si longtemps sera le rocher sur lequel la barque gouvernementale ira sombrer. Les conservateurs essaient de déjouer cette tactique des libéraux en demandant au chef de l'opposition d'énoncer explicitement son programme de gouvernement au sujet des écoles.

Celui-ci reste prudemment dans le vague et réplique, non sans raison, que les premières déclarations catégoriques doivent venir de la part de ceux qui sont au pouvoir, qui ont laissé naître la situation actuelle en ne désavouant pas les lois scolaires du Manitoba et du Nord-Ouest et en portant la question devant les tribunaux. Tous les évêques catholiques du pays ont demandé formellement au gouvernement de désavouer la dernière loi scolaire anti-catholique passée à la législature de Manitoba en 1894 et de remédier aux injustices commises par la loi de 1890, par tous les moyens en son pouvoir. La grande majorité des catholiques a signé une pétition destinée à appuyer le mouvement de l'épiscopat. Le délai, pour le désavouer, expirera dans quelques jours, le 6 mars et rien encore ne peut laisser espérer que le gouvernement fera au moins cet acte de justice et donnera ainsi la garantie de son bon vouloir à l'égard des catholiques.

Il y a tout lieu de craindre que le jour des élections n'arrive sans que les électeurs catholiques aient, d'un côté ou de l'autre, des actes ou des déclarations formelles concernant la politique future au sujet des écoles.

Dans ce cas, ils devront s'élever au-dessus de toutes les considérations de parti et ne donner leurs votes qu'aux candidats qui s'engageront formellement et explicitement à refuser leur appui à toute administration qui ne rendra pas pleine et entière justice à la minorité catholique de Manitoba et du Nord-Ouest.

LE STICK

CHAPITRE IV

(Suite)

Maman chérie,

“ J'irai vous attendre demain, à 6 heures, au Grand-Hôtel pour vous expliquer le beau mariage dont je tiens le fil pour Geneviève. L'entrevue aura lieu au concours hippique après-demain, (il faut saisir l'occasion aux crins). Vicomte, lieutenant, trente mille livres de rentes, fiez-vous à moi, venez tous trois, je vous embrasse en hâte, la poste va fermer.”

“ Marthe ”

—Partez si vous le voulez, dit M. de Vuillers ; moi, je ne puis m'absenter en ce moment, j'attends demain mon receveur... M^{me} de Vuillers l'interrompt.

—Tu nous rejoindras la semaine prochaine si tout va bien !!! j'emmène Geneviève, il s'agit de son avenir ; Marthe est sérieuse, elle ne nous appellerait pas à la légère.

.....
Dans l'après-midi une dépêche arrivait rue de Madrid pour la baronne René de Luson.

“ Serons Grand-Hôtel six heures soir.”

—Sauvée ! murmura-t-elle, je suis sauvée ! Il était temps, mon Dieu ! le bouquet des fiançailles est ici déjà.

—On venait de lui apporter une élégante corbeille en joncs dorés dans laquelle des roses de toutes nuances, artistement entremêlées de lilas blancs et de jasmin d'Espagne, exhalaient un suave parfum.

Elle comparait la lettre jointe à cet envoi avec une autre prise dans son secrétaire.

—C'est la même écriture, pas de doute ; les 100 francs anonymes étaient bien de lui... Et, lentement, elle relut pour la troisième fois le dernier billet.

—“ Le jonc brisé a fleuri ? ... Permettez-moi, madame de “ déposer à vos pieds ses prémices accompagnés de mes profonds “ hommages.”

Vicomte Jean de Sauleville.

—Le jonc brisé a refleurì ? pourquoi ce point d'interrogation, pensa-t-elle ; non, non, rien ne peut refleurir pour moi, une scabieuse ne vous convient pas, Monsieur de Sauleville ; vous vous en apercevrez demain auprès de Geneviève : à elle ces roses, à elle votre cœur, à elle l'avenir !... Et moi ? sans regret... seule ! Oh ! que je suis lâche, mon Dieu ! que je suis lâche !

Avec colère, déchirant les deux lettres, elle les froissa d'une main, tandis que de l'autre, par un geste découragé, elle se couvrait les yeux.

Deux coups discrets, frappés à sa porte, refoulèrent immédiatement ses larmes.

—Marthe, voulez-vous sortir avec moi ? j'ai donné l'ordre d'atteler... Ah ! quelles jolies fleurs ! s'exclama la douairière étonnée.

—Je les destine à saint Joseph, afin qu'il m'obtienne pendant ce mois de mars la réussite d'un projet de mariage pour ma sœur, et, si vous le permettez, nous les transporterons jusqu'à l'église Saint-Augustin dans votre voiture, ma mère.

—Bien volontiers ; vous avez donc quelqu'un en vue ?

—Oui, le lieutenant de Sauleville ferait, je crois, le bonheur de Geneviève ; elle a une passion pour l'armée et ne veut épouser qu'un officier. M. de Sauleville est pieux, noble, riche ; il conviendrait, ne trouvez-vous pas ?

Elle parlait avec volubilité, voulant esquiver toute autre question indiscreète sur ces fleurs compromettantes, dont les corolles lui paraissaient rivaliser d'éclat comme pour fasciner la vieille dame...

La droiture de son caractère rendit impossible à Marthe une plus longue dissimulation.

—Ces fleurs vous intriguent, ma mère ? Vous pensez que je fais une folie, une prodigalité

—Pas du tout, rien n'est trop beau pour saint Joseph..... vous lui offrez à l'avance le surtout anticipé du festin de noces... il y manque seulement quelques fleurs d'oranger.

Marthe se mit à rire.

—Les fleurs d'oranger ne sont plus de saison, car..., je vous l'avoue en secret : ce bouquet m'est adressé... à moi !...

—A vous ? En quel honneur ? aujourd'hui ce n'est pas votre fête, ni votre anniversaire.

—Devinez ma mère, devinez qui me l'envoie.

—Madame de Flory, de Nice ?

—Non.

—Votre amie Emma n'est-elle pas à Cannes, en ce moment ?

—Oui, mais ne cherchez pas si loin ; le nom du fleuriste est là, écrit sur le ruban, voyez : Beaussier, boulevard Malesherbes.

—C'est juste. Alors..., un attentif peut-être, fit M^{me} de Lusson demi-inquiète, demi-incrédule.

—Vous brûlez cette fois... ; écoutez mon histoire, elle n'est pas longue....

Marthe fit asseoir sa belle-mère sur un fauteuil, avança une petite chaise basse tout près d'elle ; et là, presque à ses pieds, en peu de mots, lui dit ses rencontres avec le voyageur inconnu, la conversation d'Hermine, l'échange du stick et du bouquet et enfin sa lettre d'appel à Vuillers.

Peu à peu le visage de M^{me} de Lusson se rembrunissait ; elle caressait machinalement la soyeuse chevelure de la jeune femme et lui dit après un assez long silence :

—Ma chère enfant, réfléchissez encore, ne faites pas un coup de tête à rebours par excès de dévouement et de générosité. Notre vieux ménage ne jouira pas longtemps de votre sacrifice. A l'âge de M. de Lusson comme au mien, chaque heure n'est plus qu'un délai ; l'âme de notre cher fils ne vous en voudra pas d'accepter une affection, un appui qui vous a été ravi trop tôt pour exciter d'éternels regrets.....

Une lueur céleste s'alluma dans les yeux de Marthe.

—Je ne regrette rien, ma mère, rien : ni l'amour de René ni mon bonheur évanoui, encore moins le parti que je passe à ma sœur. Dieu m'attire trop suavement sous sa volonté pour que je me reprenne jamais, car après avoir savouré l'arôme de la croix au fond d'un calice de larmes, il n'est plus possible de revenir à la coupe fragile où moussent et pétillent les joies trompeuses.

—Ces théories-là sont sublimes, ma chère petite, mais vous n'êtes pas encore un pur esprit.....

—Pas tout à fait, à moitié seulement, fit Marthe en souriant ; je tiens à rester la femme d'un esprit et "*l'ange consolateur*" de ses parents.....plus heureuse ainsi que je ne pourrais l'être ailleurs, désormais.

—Marthe, mon enfant, pas d'exaltation, je vous en prie..... Quoi que vous décidiez, notre affection pour vous ne diminuera pas.

Marthe baisa la vieille main qu'elle tenait affectueusement dans les siennes et, d'une voix émue :

—Il ne me reste de lui que son nom, je n'y renoncerai jamais.

M^{me} de Lusson l'embrassa sans mot dire, et sortit pour cacher ses larmes.

—Ma mère, vous m'avez offert de me prendre en voiture ; je vais mettre mon chapeau, cria Marthe, au seuil de la porte.

Puis, se parlant à elle-même :

—Elle m'approuve au fond, j'en suis sûre ; mon cœur aussi m'approuve ; il n'a jamais abdiqué son indépendance dans cette aventure où l'imagination et la vanité étaient seules en jeu, je le sens battre plus libre, plus content ; le charme s'est dissipé... Ah ! rien n'est si bon que le sacrifice !... une fois de plus ! ! ! ! !

CHAPITRE V

—Quelle affreuse voilette tu as mise, Geneviève ! Ces gros pois ressemblent à des pastilles de réglisse et te font loucher.

—J'ai oublié les autres à Vuillers et, ce matin, nous avons fait tant de choses que je n'ai plus pensé à en acheter une Mais je puis bien n'en pas mettre du tout pour aller au concours hippique, puisqu'il n'a pas lieu dehors.

—J'en ai une très fine, très gentille, elle ira fort bien avec ton chapeau, viens dans ma chambre, je vais t'arranger.

Quand Marthe eut recoiffé sa sœur elle l'embrassa et dit en souriant :

—Si on ne te trouve pas jolie ainsi, on sera difficile.....A propos, quand M. de Sauleville te demandera de mées nouvelles, remercie-le pour moi des roses qu'il m'a envoyées hier.

—Tiens ! il t'a envoyé des roses ?

—Oui, en hommage de reconnaissance, parce que j'ai fait réparer son stick.

—Est-ce que tu le lui avais cassé sur les doigts ?

—Il t'expliquera cela.

—Oh ! je t'en prie, ma petite sœur, raconte-moi cette histoire tout de suite.

—Non, non, tu la lui demanderas... ; tâche aussi de savoir comment il a deviné de qui il le tient.

—Tu as donc voulu l'intriguer ! mais il va me prendre pour un questionnaire, ce Monsieur.....

—Non, non, ta curiosité l'amusera, j'en suis sûre, et mentalement, elle ajouta : il sera forcé d'entretenir Geneviève de ce qu'il m'eût dit à moi-même ; la substitution va se faire comme par enchantement.

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

(A suivre.)

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES.

A ceux de nos lecteurs qui trouvent que nous ne leur faisons pas faire connaissance assez vite avec les artistes contemporains de la France nous recommandons avec plaisir les **Peintres célèbres du XIX^e siècle** que M. Ch. de Beaulieu vient de faire paraître à la librairie Bloud et Barral, en deux beaux volumes, in-8°. C'est un ouvrage d'une lecture agréable et qui renseigne d'une façon exacte sur la vie et l'œuvre générale des principaux maîtres de la France contemporaine.

Pour les gens plus sérieux et surtout pour les membres du clergé, qui par état sont souvent appelés à faire la commande et à présider à l'exécution d'ouvrages d'art dans leurs églises, la même librairie met en vente la troisième édition de l'ouvrage de M. l'abbé Gabourit, devenu classique dans le clergé français : **Le beau dans la nature et le beau dans les arts**, 2 volumes, in-8°. C'est principalement au point de vue philosophique que M. l'abbé Gabourit étudie le beau ce qui n'exclut pas, surtout dans le second volume, l'analyse des œuvres d'art et de littérature, et en rend la lecture très attachante.

Au berceau de l'autre France, par le P. Fréd. Rouvier, 1 vol., in-8°, publié par la librairie Victor Retaux, avec nombreuses gravures d'après les dessins de l'auteur, est un ouvrage d'un intérêt tout particulier pour nous qui sommes les Français de cette autre France. L'auteur, dans un récit mouvementé, aussi intéressant qu'édifiant nous y raconte la vie et le martyre des premiers missionnaires de la Compagnie de Jésus en Canada.

C'est un livre qui convient à tous nos lecteurs jeunes ou vieux. Ils y trouveront une réfutation complète des calomnies répandues par des marchands peu scrupuleux qui auraient voulu être libres d'exploiter les sauvages à leur guise, mais qui trouvèrent un obstacle à leurs projets dans le patriotisme de ces bons Français et courageux apôtres qui n'ont jamais cessé de favoriser la colonisation honnête de la Nouvelle-France.

La même librairie met en vente un excellent ouvrage pour la jeunesse : **Ma foi, ma patrie**, récits édifiants et humoristiques, par P-Louis Danjon, 1 vol., in-8°, orné de gravures.

Ces récits sont formés simplement d'extraits des lettres d'un jeune héros chrétien, Lucien Valembert, qui, ayant échoué à ses examens de Saint-Cyr, s'est engagé dans l'infanterie de marine. Après avoir rapidement gagné ses galons de sergent, il fait les campagnes de la Nouvelle-Calédonie et du Tonkin, assiste aux principaux épisodes de la guerre contre les Chinois et tombe grièvement blessé au guet-apens de Bac-Lé. Il meurt des suites de ses blessures à l'hôpital d'Hanoï alors qu'il allait être rapatrié en France. Animé d'une foi

ardente, le jeune Valemberl saisisait toutes les occasions qui se présentaient à lui pour ramener ses camarades et ses subordonnés à la pratique de la religion. Sa devise était : " Toutes mes forces morales, toute mon âme au service de la foi ; toutes mes forces physiques, tout mon sang au service de ma patrie ; tout mon être enfin pour mon devoir de chrétien et de Français." Ses lettres ne sont pas seulement édifiantes et instructives ; c'est avec une verve comique du meilleur aloi qu'il sait rendre les côtés humoristiques de la vie militaire.

Nous signalons d'une manière toute spéciale à nos lecteurs un beau travail du P. H. Prelot sur *la Situation du Pape* commencé dans le numéro du 15 janvier des **Études religieuses** des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. L'auteur y démontre d'une manière irréfutable que la situation faite au Saint Père par les fameuses lois de garantie est intolérable et justifie pleinement le *non possumus* que Pie IX et Léon XIII ont toujours opposé aux usurpateurs.

Le **Correspondant** de décembre et janvier contient aussi un bel article sur *la jeunesse de Montalembert*. Nous le recommandons surtout aux jeunes gens. Ils y trouveront un exemple à suivre s'ils veulent devenir des hommes sérieux et utiles à leur patrie.

Le Rosaire et les autres dévotions dominicaines.—Revue mensuelle publiée par les pères dominicains du couvent de St-Hyacinthe, P. Q. (Canada).

L'abondance des matières nous fait retarder depuis un mois d'annoncer la publication d'une revue portant le titre ci-dessus. La REVUE CANADIENNE doit pourtant faire le plus chaleureux accueil à cette nouvelle œuvre des zélés fils de saint Dominique.

Nul doute qu'une telle revue ne soit appelée à faire le plus grand bien au milieu de notre catholique population.

Voici, dans l'esprit des RR. PP. Dominicains, ce que doit être cette nouvelle publication.

" Nous nous sommes demandé, il y a longtemps déjà si,—la question du devoir mise à part—les fils de saint Dominique établis depuis plus de vingt ans sur cette chère et pieuse terre du Canada n'avaient pas acquis le droit de prêcher au peuple, non plus seulement de vive voix, mais par le moyen de la presse, la dévotion à la Vierge en général, et leur dévotion favorite du Rosaire en particulier. Ces quelques pages n'ont pas d'autre but que de poser plus amplement la question, et de solliciter une réponse.

" L'objet premier et principal de notre Revue serait donc la diffusion, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, de cette bénie dévotion considérée sous toutes les formes où elle se présente : grand Rosaire, Rosaire perpétuel, Rosaire vivant, etc. D'abord, dans les premières livraisons, nous l'envisagerions dans ses grandes lignes, dans sa fin, ses conditions, ses avantages, son histoire, comme pour en prendre une vue d'ensemble ; et, par la suite, nous étudierions dans le détail tous ces aperçus divers.

Secondairement, nous ferions aussi une place aux autres dévotions et œuvres dominicaines, comme la confrérie du saint Nom de Jésus, la milice angélique de saint Thomas d'Aquin, le tiers-Ordre séculier ; et notre Revue resterait encore ouverte, et aussi largement que nous le pourrions, à d'autres dévotions chères au peuple canadien, comme celle de la sainte Famille et surtout celle de la "bonne sainte Anne."

Telle serait donc la part de la piété, avec tout ce qui sera de nature à l'entretenir dans les âmes, car c'est là le but unique de cette Revue."

On y fera aussi une part à l'histoire, aux beaux arts, particulièrement à la peinture et à la musique, chaque numéro reproduisant en gravure les principaux sujets de peinture ou de sculpture religieuse relatifs aux dévotions qui font l'objet de la Revue et un cantique avec sa notation.

La publication de la Revue se publie par livraisons mensuelles de 32 pages grand in 8°.

Le prix de l'abonnement, pour le Canada et les Etats-Unis est de \$1.00.

Cette œuvre a reçu les précieux encouragements de S. E. le cardinal Taschereau, de Nosseigneurs les archevêques de Cyrène, d'Ottawa et de Toronto, et les évêques de St-Hyacinthe, de Druzipara, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Burlington, de Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, etc.

S'adresser à

REVUE DU ROSAIRE,

St-Hyacinthe, P. Q.

Etudes archéologiques et variétés, par Alphonse Gagnon.

L'auteur de ce livre intéressant n'est pas un inconnu pour les fidèles abonnés de la *Revue Canadienne*, car il a collaboré à la rédaction de notre publication. On trouvera même dans l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public un article : *Société des livres*, qu'on a pu lire dans notre série. Inutile, par conséquent, de nous étendre sur le mérite littéraire des *Etudes archéologiques*. Le but que l'auteur s'est proposé est, comme il le dit dans sa préface, d'aider à vulgariser la connaissance de certaines études et découvertes archéologiques actuelles et d'éveiller, si possible, parmi ses compatriotes, le désir de donner plus d'attention à ces questions, dont se préoccupent les hommes de progrès de presque tous les pays."

Les Mound-Builders, De la civilisation toltèque, Le Vinland, Les Sagas, Christophe Colomb, Le tremblement de terre de 1663, le mystère du lac Mistassini, Société des Livres, En terre bénite : tels sont les sujets qui forment la matière du volume. Ils sont traités avec talent et surtout avec une scrupuleuse exactitude historique, fruit de consciencieuses recherches. Leur lecture procurera donc, outre une satisfaction au point de vue LITTÉRAIRE, une instruction à la fois agréable et utile.

La partie typographique de cet ouvrage édité par MM. Mercier et Cie, de Lévis, ne laisse rien à désirer.

